

VILLE DE MARSEILLE  
PARC LONGCHAMP

*Élaboration d'un plan de gestion pour le parc Longchamp*  
*Septembre 2023*

**PHASE 3**  
ÉLABORATION DES PROPOSITIONS DE RESTAURATION



**FABRICA TRACEORUM**  
Architectes mandataires

**JULIEN LABORDE**  
Paysagiste Concepteur





## PRÉAMBULE

Le Parc Longchamp, écrin de fraîcheur célébrant l'arrivée de l'eau

Le parc Longchamp fait partie d'un des plus grands parcs de Marseille, totalisant une surface de 8,6 hectares. Conçu comme un véritable "poumon vert" dans un site largement urbanisé, il permet d'offrir aux marseillais un espace de verdure, un espace de vie avec des lieux de repos, de jeux et de promenades.

Protégé au titre des monuments historiques depuis 1999, le parc Longchamp témoigne de la grande tradition du jardin pittoresque du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Entre tracés "à la française" et jardin "à l'anglaise", le parc Longchamp est un outil de mise en scène de l'eau, arrivée à Marseille le 8 juillet 1847 sur le plateau Longchamp. Après l'achèvement de la construction du Palais et son inauguration en 1869, un vaste projet de parc d'acclimatation et jardin zoologique voit le jour. La présence d'arbres remarquables, ainsi que d'une grande diversité d'animaux, a fait la renommée du parc Longchamp, instaurant un imaginaire précieux dans le cœur de nombreux enfants marseillais.

Avec la fermeture du zoo en 1987, le parc entame sa dégradation progressive : il devient surfréquenté et montre un visage dépouillé et délaissé, un lieu où les traces du passé sont peu visibles. Pourtant, le parc Longchamp demeure un véritable témoin de l'histoire de Marseille au XIX<sup>ème</sup> siècle. Il représente la synergie de l'intelligence scientifique et culturelle de l'Homme à travers ces promenades, ces cascades et lacs, le jardin d'acclimatation, organisant un espace en relation avec la grande échelle du paysage lointain.



|  |    |
|--|----|
| <b>A. AVANT-PROPOS :</b>                             | 07 |
| <b>I. OBJET DE L'ÉTUDE</b>                           | 07 |
| <b>II. PERMANENCES HISTORIQUES</b>                   | 08 |
| <b>III. ÉTAT DES LIEUX ET PROBLÉMATIQUES DU SITE</b> | 09 |
| <b>B. PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT</b>                    | 11 |
| <b>I. THÉMATIQUES TRANSVERSALES :</b>                | 15 |
| 1. LES ENTRÉES DU PARC ET SA CLÔTURE                 | 17 |
| 2. LES SOLS  | 25 |
| 3. LES PRAIRIES                                      | 30 |
| 4. LES TAILLIS INTERMÉDIAIRES                        | 33 |
| 5. LES ARBRES  | 36 |
| 6. LES RÉSEAUX D'EAU PAYSAGERS                       | 43 |
| 7. LES FONTAINES ET SANITAIRES                       | 49 |
| 8. LE MOBILIER, ASSISES ET ÉCLAIRAGE                 | 51 |
| 9. SIGNALÉTIQUE                                      | 53 |
| <b>II. THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES :</b>             | 56 |
| 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD                         | 57 |
| • Le parking Jugan                                   |    |
| • La cage aux fauves                                 |    |
| • Les jeux d'enfants                                 |    |
| • La chambre de fraîcheur                            |    |
| • La cabane au toit de chaume                        |    |
| • Les cages aux ours, musée hors les murs            |    |
| • Le petit étang du jardin zoologique nord           |    |
| • L'aqueduc  |    |
| 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD                          | 70 |
| • Le pavillon de la girafe, le kiosque et la volière |    |
| • Le ruisseau du jardin zoologique sud               |    |
| • La pinède  |    |
| • La fosse aux ours                                  |    |
| 3. LE JARDIN DU PLATEAU                              | 80 |
| • Le pavillon des vannes                             |    |
| • Le jardin du plateau                               |    |
| • L'esplanade du plateau                             |    |
| • Les restanques et la chapelle Buffon               |    |
| • L'allée Jean-Louis Pons et le parking terrain AIL  |    |
| 4. L'ENTRÉE MONUMENTALE                              | 91 |
| • Le parterre du palais Longchamp                    |    |
| <b>III. PERSPECTIVE GÉNÉRALE</b>                     | 95 |
| <b>IV. PHASAGE</b>                                   | 96 |





La présente étude consiste en l'élaboration du plan de gestion du parc Longchamp commandée à l'agence Fabrica Traceorum, architecte mandataire, à l'été 2022.

Le parc Longchamp, situé dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille est l'un des plus prestigieux et des plus emblématiques parcs de la ville avec sa composition sur plus de neuf hectares. Le Palais, les bassins de l'entrée monumentale ainsi que les escaliers, les balustrades et les décors, et les aménagements du parc du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les bassins filtrants et l'aqueduc sont classés au titre des Monuments Historiques par plusieurs arrêtés successifs de 1974, 1997 et 1999.

L'étude est organisée en quatre phases :

- *Phase 1* : synthèse historique et élaboration d'un plan patrimonial de référence
- *Phase 2* : état des lieux vis-à-vis du plan patrimonial de référence
- *Phase 3* : élaboration des propositions de restauration
- *Phase 4* : définition d'un programme de restauration et d'investissement et d'un schéma directeur d'entretien durable

Le plan de gestion a pour objectif de réaliser un document de programmation permettant à la Ville de Marseille de planifier les actions à entreprendre afin de restaurer le parc dans la durée. Le présent rendu correspondant à la troisième phase de l'étude.

## II. PERMANENCES HISTORIQUES

**LEGENDE DES PERMANENCES HISTORIQUES:**

|  |                              |
|--|------------------------------|
| <b>PARC _ couvert et structure végétale</b>  |                              |
| XIX <sup>e</sup> s.                          | Bosquet    Lisière           |
| <b>PARC _ pelouse et parterre</b>            |                              |
| XIX <sup>e</sup> s.                          | Pelouse et prairie           |
| <b>PARC _ tracé et composition paysagère</b> |                              |
|  | Allée et cheminement         |
|  | Espaces servants             |
|  | Espaces d'activités          |
|  | Espaces de reconquête        |
|  | Perspective et vue           |
|  | Perspective et vue           |
| <b>PARC_ réseau hydraulique</b>              |                              |
| XIX <sup>e</sup> s.                          | Bassin, lacs et cascade      |
| <b>PARC _ bâtis et construction</b>          |                              |
| XIX <sup>e</sup> s.                          | Bâti existant                |
| 2022   | Bâti existant                |
| <b>ENJEUX_plan de gestion</b>                |                              |
|  | sur le bâti                  |
|  | sur la composition paysagère |



Le jardin pittoresque du Parc Longchamp au XIX<sup>e</sup> siècle se constitue autour des quatre thématiques principales : le relief, la composition du couvert végétal, le tracé des allées et les fabriques.

Ce parc tire également son identité de sa topographie particulière. Ainsi, il se développe sur la crête d'une colline, provoquant des différences altimétriques importantes entre le plateau, les jardins et l'entrée monumentale.

Les deux parties du jardin zoologique d'acclimatation Nord et Sud s'organisaient autour des fabriques, créant dès lors une déambulation induite par la composition en îlots du couvert végétal, qu'ils se composent en terrasses, en talus, en crête ou en glacis. Ils sont structurés par un jeu de murs de soutènement, de rampes et d'escaliers.

Le relief fortement marqué du site influence l'ensemble des éléments de la composition du parc, en jouant des perspectives et des directions de percées dans les jardins mais également vers le grand paysage, qu'elles soient cadrées ou panoramiques, mais également sur le dessin des allées, et la réflexion autour de l'eau avec les cascades et les différentes pièces d'eau.

Nous observons une perte de la cohérence générale et de la mise en scène des pleins et des vides, notamment au niveau des structures arbustives. Le parc souffre d'un manque d'harmonie dans sa canopée, trop importante par endroits ainsi que d'un manque de diversité.



ÉTAT DES LIEUX



ARBRES DISPARUS

Le parc Longchamp présente un état matériel dégradé suite à une banalisation généralisée dans le choix des matériaux et leur mise en œuvre. Le parc offre une palette de matériaux hétérogène qui concourt à banaliser le lieu. Les circulations et cheminements sont traités de manière imperméable avec des surfaces goudronnées déployées sur la majorité des circulations du parc. Bien que certaines maçonneries soient remarquables (comme les murs en poudingue ou en rocaille), certains murs en béton et enduit sont insatisfaisants au regard du caractère patrimonial du lieu. La grande diversité de clôtures, d'éclairages et de mobilier participe également à appauvrir la lisibilité et la cohérence générale du parc dans le traitement de ses éléments d'accompagnement. Trois fabriques n'ont pas été traitées dans la précédente campagne de restauration. Leur requalification et réaffectation permettrait d'assurer leur pérennité.

Au niveau perceptif, le parc Longchamp a perdu une part de ses éléments structurants. Par exemple, la distinction entre la déambulation au niveau de l'ancien jardin zoologique en zone basse avec la ponctuation de petits "événements", et le jardin du plateau à l'étage conçu comme un espace de transition plus vert, n'est plus lisible. Le couvert végétal a subi la perte de nombreux grands sujets remarquables. Les pelouses présentent un état dégradé principalement dû à un défaut d'entretien et un piétinement récurrent. Des pièces d'eau ont disparues et d'autres ne sont plus en fonctionnement. Pour autant, le parc continue d'être vivement arpente par les usagers et démontre un potentiel d'activité remarquable. Les perceptions olfactives, auditives et visuelles du parc sont affaiblies : le parc Longchamp pourrait renouer avec le chant des oiseaux, le bruit de l'eau et la palette de couleurs des végétaux.



## B. PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT



PLAN D'ÉDOUARD ANDRÉ



**LÉGENDE :**

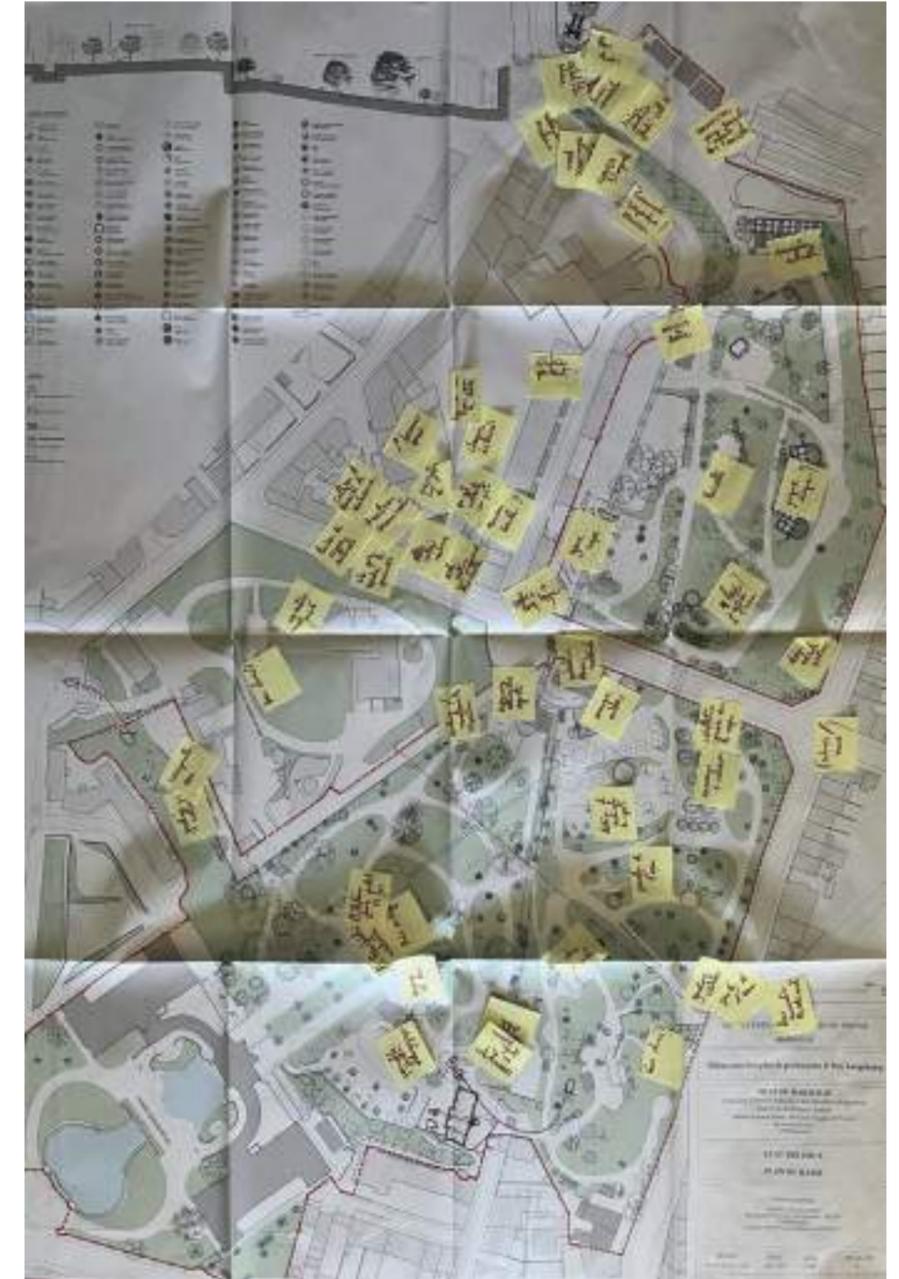
|  |   |
|--|---|
| <b>PARC</b>  | <b>PARC_ usages</b>                         |
| — Périmètre cadastral du Parc  | — Parc vélos                                |
| <b>BÂTI</b>  | — Parc à chiens existant                    |
| — Bâtiment conservé  | — Parc à chiens potentiel                   |
| — Bâtiment rénové  | — Jardins partagés / pédagogiques           |
| — Bâtiment détruit   | — Parc d'activités                          |
| <b>PARC_ réseau hydraulique</b>  | — Parking engins des jardins                |
| — Bassins, cascades, lacs conservés  | <b>PARC_ terre et composition paysagère</b> |
| — Zones de fraîcheur propres (bassin d'aération, suspension et ancien étang) | — Accès et circulation                      |
| — Réservez circuit pleins longchamp  | — Accès potentiel                           |
| <b>PARC_ végétal</b>   | — Nouveaux traits                           |
| — Lignes et bouquets   |   |
| — Pelouses   |   |
| — Arbres conservés   |   |
| — Arbres et alignements en plantation  |   |



1. ATELIER 1



2. ATELIER 2



3. ATELIER 3



4. ATELIER 4



5. ATELIER 5

Une séance d'ateliers participatifs citoyens a eu lieu le mardi 12 juillet 2023. Cette dernière a permis de mettre en exergue les besoins et attentes des habitants et pratiquants du parc Longchamp. Nous présentons ici la synthèse de ces échanges. Ces ateliers ont permis de mettre en parallèle l'état sanitaire du parc Longchamp (relevé au moment du précédent diagnostic) avec l'état perceptif du parc à travers les témoignages et observations des locaux arpentant le site régulièrement. L'ensemble des groupes interrogés souhaite une dés-imperméabilisation des sols, une amélioration de la palette végétale et des parterres, un retour des points d'eau et des fontaines dans le parc, etc. De plus, **les idées proposées par les habitants convergent vers le plan général d'intention proposé par l'agence Fabrica Traceorum.**

Le public interrogé a souhaité mettre en avant les idées suivantes:

- améliorer l'entretien des parterres et des végétaux, planter des essences capables de supporter les changements climatiques,
- dés-imperméabiliser les sols en réduisant les surfaces goudronnées,
- améliorer la surveillance du parc pour une meilleure préservation des lieux,
- conserver les activités sportives et ludiques car très pratiquées dans le parc,
- mettre en valeur les points d'eau existants et en créer si besoin,
- limiter le parc à chiens afin de retrouver un parc cohérent dans ses tracés paysagers,
- interroger le devenir des fabriques et proposer une réaffectation,
- développer des jardins pédagogiques et jardins partagés en lien avec ceux déjà existants,
- améliorer les buvettes et sanitaires existants,
- retrouver une vraie connexion avec l'aqueduc, notamment avec l'impasse Ricard Digne adjacente,
- ajouter un ascenseur au niveau du pavillon des vannes afin de proposer une connexion PMR, personnes âgées et nourrices entre le jardin zoologique Sud et le jardin du plateau,
- limiter la tenue d'évènements culturels en maîtrisant la jauge du public.



## I. THÉMATIQUES TRANSVERSALES

### 1. LES ENTRÉES DU PARC ET SA CLÔTURE

- Les entrées historiques
- Les entrées secondaires

### 2. LES SOLS

### 3. LES PRAIRIES

### 4. LES TAILLIS INTERMÉDIAIRES

### 5. LES ARBRES

### 6. LES RÉSEAUX D'EAU PAYSAGERS

### 7. LES FONTAINES ET SANITAIRES

### 8. LE MOBILIER, ASSISES ET ÉCLAIRAGE

### 9. SIGNALÉTIQUE





## 1. LES ENTRÉES DU PARC

Au fil de ses évolutions, le parc Longchamp a vu certains de ses dispositifs se transformer et se multiplier. C'est notamment le cas pour ses entrées, les deux dispositifs historiques persistent encore aujourd'hui mais pour certaines leurs qualités de présentation se sont appauvries:

- 1 - l'entrée monumentale, via le boulevard Longchamp,
- 2 - l'entrée de l'ancien jardin zoologique au sud, via le boulevard du jardin zoologique.

Le parc Longchamp a été conçu comme un espace fermé. En conséquence, les différentes entrées qui permettent d'y accéder constituent le premier contact avec les lieux et jouent un rôle important dans la découverte du site.

Aujourd'hui, le parc compte treize entrées secondaires s'ajoutant aux deux accès principaux (portes historiques), dont :

- 3 - une entrée au nord-ouest, via impasse Ricard Digne,
- 4 - une entrée à l'ouest, via rue Edouard Stephan,
- 5 - un dispositif d'entrées à l'est, via impasse Montbard,
- 6 - un dispositif d'entrées à l'ouest, via allée Jean-Louis Pons,
- 7 - une entrée à l'ouest, via le parking Jeanne Jugan,
- 8 - une entrée à l'ouest, via rues Flammarion / Montricher.

On constate une banalisation de ces entrées, dont l'écriture entre en confrontation avec l'identité du parc par différents aspects :

- par leur traitement de sol à caractère routier,
- par le dessin des dispositifs d'entrée qui ne créent plus de "seuil de découverte" ou de mise en scène de la vue,
- par les éléments d'accompagnements usinés, qui sont incompatibles avec le caractère patrimonial d'un jardin historique classé.

Dans le cadre du plan de gestion, le traitement de ces entrées apparaît comme un enjeu important de la requalification du parc Longchamp, dans le but de rétablir la mise en scène et l'expérience de découverte du parc.

On peut distinguer trois phases d'action à mener sur ces entrées par ordre d'importance :

- dans un premier temps, une action sur les entrées historiques, principalement sur l'entrée ouest - l'entrée du métro,
- dans un second temps, une action sur les entrées fonctionnelles : les entrées de l'allée Jean-Louis Pons et de l'impasse Ricard Digne,
- dans un troisième temps, en lien direct avec le périmètre de l'ancien jardin zoologique secteur nord, une action sur l'entrée rue Jeanne Jugan.



## 1. LES ENTRÉES DU PARC



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** entrée historique et principale du parc donnant accès sur la partie monumentale avec le Palais Longchamp.

**Accès :** piétons et tous véhicules de secours.

**Usages actuels :** promenade piétonne ; espace événementiel (...).

**Protection :** protection totale MH par arrêté du 8 septembre 1999 (Palais, sols des parcelles A 35, 65, 33 et 31).

**Intérêts paysagers :** esplanade située dans l'axe de la perspective monumentale historique depuis le boulevard Longchamp.

## • LES ENTRÉES HISTORIQUES : L'ENTRÉE MONUMENTALE



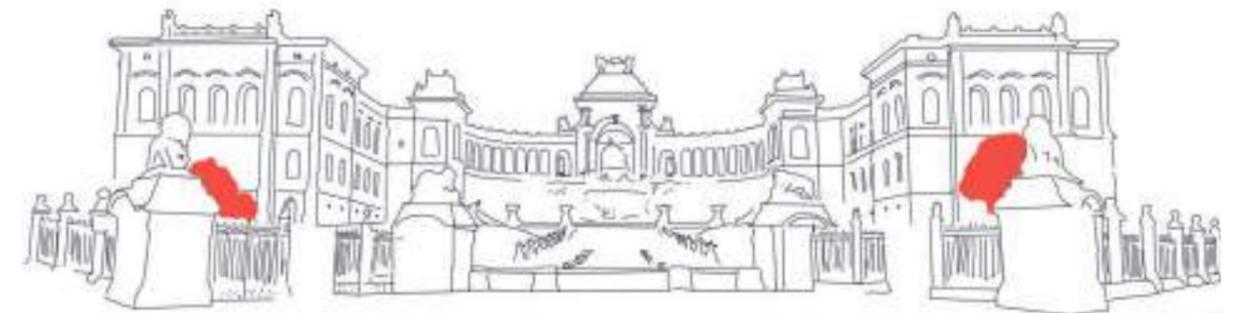
### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

Certaines entrées du parc entrent en confrontation avec l'identité du parc par leur traitement, dessin et éléments d'accompagnement.

C'est le cas de l'entrée monumentale avec son esplanade qui présente une banalisation des traitements de sols. Les grilles et clôtures historiques sont dans un bon état de conservation générale : un entretien courant est à prévoir.

Dans le but de requalifier cette entrée du parc, le programme proposé intègre :

- la restitution des plantations le long des grilles, aujourd'hui disparues, et qui accentuaient l'effet de perspective depuis le boulevard Longchamp,
- la mise en œuvre d'un traitement en pavés et calade de galets sur les bords, afin de s'inscrire dans l'écriture cohérente d'un jardin classé,
- la mise en œuvre de pavés devant la fontaine monumentale pour restituer la matérialité d'origine,
- l'entretien des grilles et la restauration des piles de portail et éléments statuaire,
- l'installation de guérites de surveillance modulaires en bois au niveau des entrées,
- la mise en place d'une signalétique conforme à l'intérêt patrimonial du lieu.



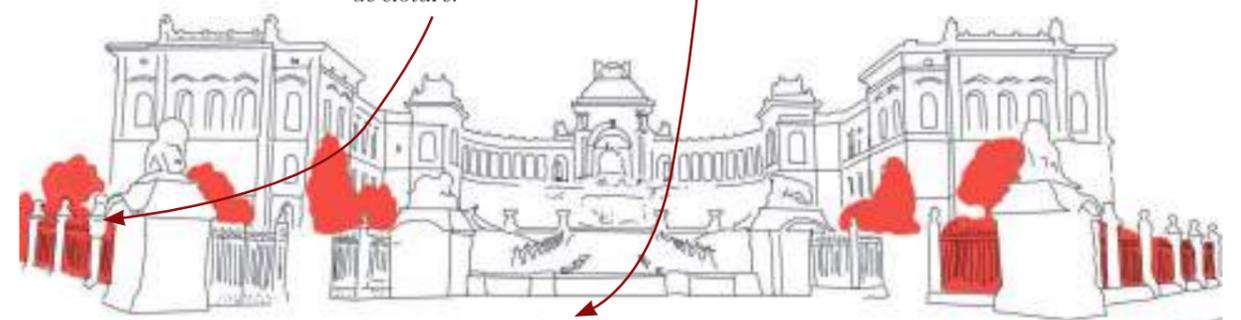
État actuel

**Végétal**

Restitution des lisières de clôture.

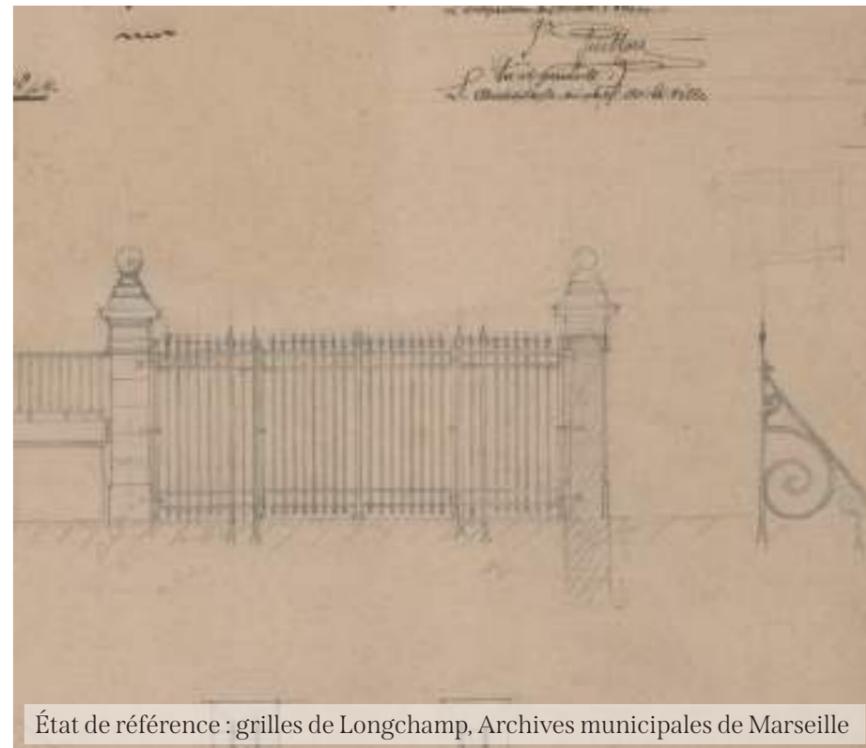
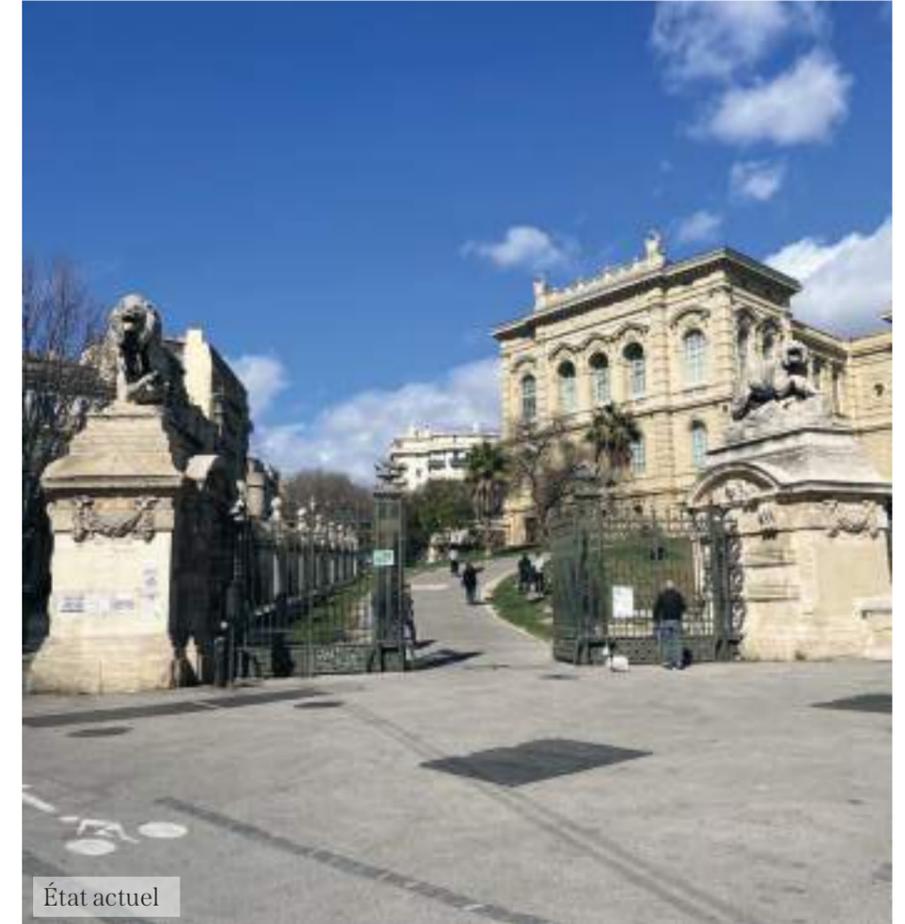
**Sol**

Revêtement de sol en pavés (pavés et cunettes en calade de galets pour les allées).



État projeté

## 1. LES ENTRÉES DU PARC | L'ENTRÉE MONUMENTALE



Dans le traitement et la requalification de l'entrée monumentale, il nous paraît important de questionner l'authenticité chromatique des grilles formant l'enceinte du parc Longchamp. En effet, de la même manière qu'une restitution a été effectuée au parc Montsouris à Paris, nous nous interrogeons sur le parti chromatique des grilles d'entrée. Les sources photographiques sont nombreuses mais restent majoritairement en noir et blanc. Certaines gravures semblent montrer des grilles noires, plutôt de couleurs sombres.

À ce stade, une stratigraphie permettrait de confirmer cette hypothèse afin de proposer un état de restitution le plus cohérent possible.

## 1. LES ENTRÉES DU PARC



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** entrée historique donnant accès au jardin zoologique sud.

**Accès :** piétons, vélocipèdes, motos, véhicules police municipale, accès véhicules service parcs et jardins, etc.

**Usages actuels :** promenade piétonne ; espace événementiel (...).

**Protection :** protection totale MH par arrêté du 8 septembre 1999 (Palais, sols des parcelles A 35, 65, 33 et 31).

#### Intérêts paysagers :

1. Accès direct à l'ancien jardin zoologique. Entrée dans l'axe de la cascade, et jadis du bassin et du lac ; pièces d'eau majeures du parc,
2. Point de vue d'un point bas sur le parc.

**Diagnostic :** on constate une banalisation de cet espace d'entrée par le revêtement de sol à "l'écriture routière", une absence de mise en scène, une serrurerie incompatible avec un jardin protégé.

## • LES ENTRÉES HISTORIQUES : L'ENTRÉE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD

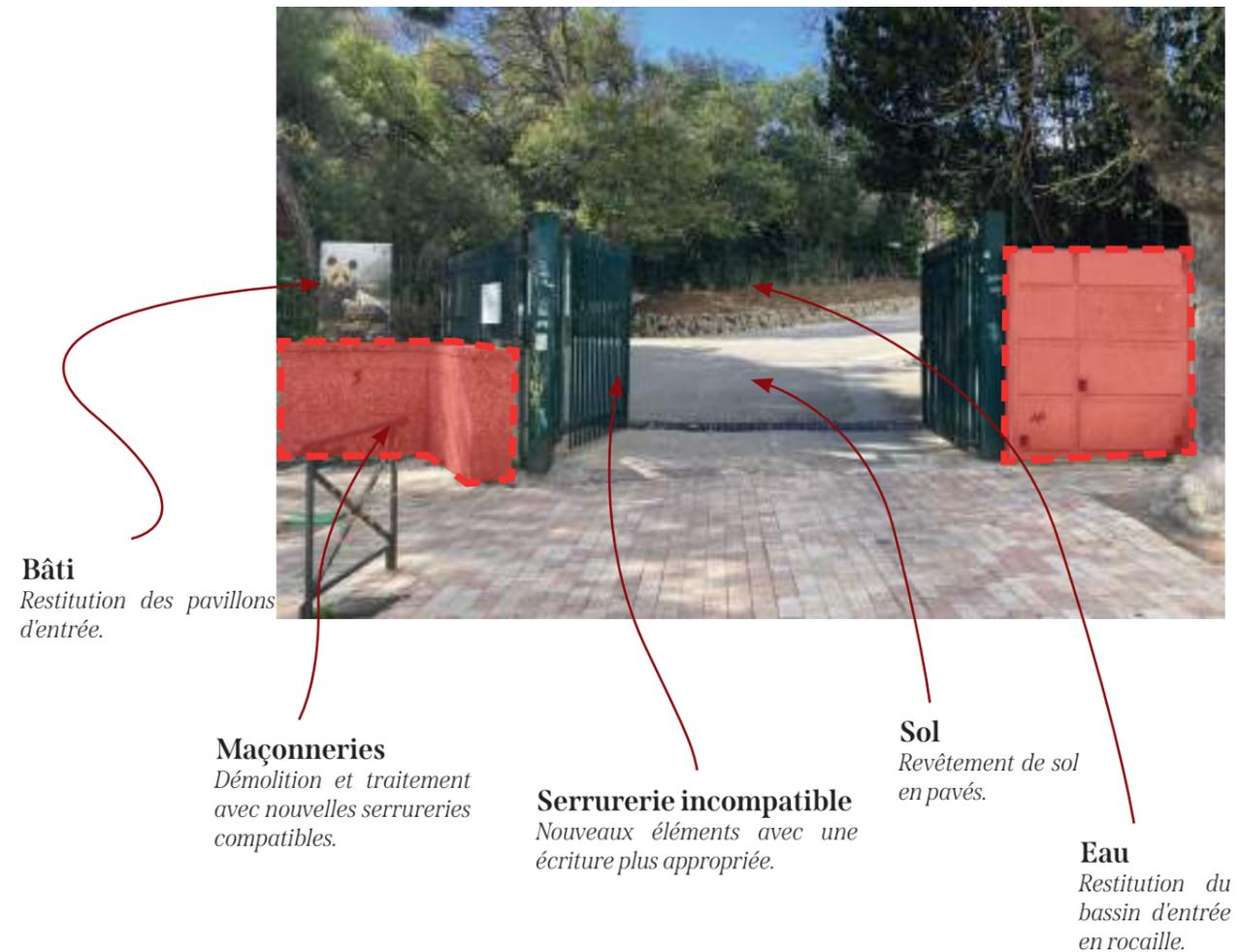


### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

L'entrée historique du jardin zoologique sud a été grandement perturbée par l'adjonction de la sortie de métro. Cela a entraîné la disparition des deux pavillons d'entrées qui permettaient de cadrer la perspective sur la cascade et le bassin d'entrée.

Le programme propose :

- la démolition et purge de tous les éléments incompatibles (maçonneries, serrureries, traitements de sols),
- la reconstruction de pavillons d'entrée aux emplacements originels, avec une continuité de matériaux de construction (pierre, bois),
- la mise en œuvre d'un traitement de sol en pavés, afin de s'inscrire dans l'écriture cohérente d'un jardin classé,
- le remplacement de la serrurerie de type standardisé par des éléments plus compatibles avec le caractère patrimonial du parc,
- la restitution du bassin d'entrée en rocaille.



## 1. LES ENTRÉES DU PARC | L'ENTRÉE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD



Les pavillons d'entrée en 1964



État de référence



Exemple de guérite de surveillance au jardin du Luxembourg à Paris



Les pavillons d'entrée en 1923



État projeté

Le projet propose la restitution des pavillons d'entrée dans l'emprise et le gabarit des anciens bâtiments détruits dans les années 1970.

En effet cet **emplacement stratégique**, dans l'axe de l'allée entre le bassin d'entrée et la grotte cascade, permettait d'inscrire les édifices en bout de perspective et de définir l'emprise attribuée à l'entrée en encadrant l'espace.

De plus, la restitution de ces bâtiments permettrait d'accueillir certains programmes du parc actuellement manquant ou bien occupant des bâtiments incompatibles comme, par exemple, le poste de gardes (position stratégique et adéquate des pavillons avec le programme envisagé). Il n'est pas nécessaire de refaire à l'identique les anciens bâtiments démontés. Cependant, un souhait particulier sera accordé dans le choix des matériaux ainsi que la forme et l'implantation. Ces pavillons pourront aussi être modulaires comme dans la référence ci-dessus.

Cette intervention sera accompagnée de la réfection du revêtement de sol de l'entrée : le goudron sera remplacé par des pavés. Le dessin du calepinage devra tenir compte et intégrer les nouveaux pavillons d'entrée. Cette requalification de l'entrée intégrera également la restitution du bassin d'entrée (aujourd'hui disparu) qui permettra de renforcer la cohérence de cet espace.

# 1. LES ENTRÉES DU PARC | L'ENTRÉE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD



Bassin d'entrée

Grotte cascade

Serpentine



## 1. LES ENTRÉES DU PARC



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** entrées secondaires du parc qui permettent l'accès de plain-pied au plateau et au jardin zoologique nord.

**Accès :** piétons, vélocipèdes, motos, accès véhicules service parcs et jardins, etc.

**Usages actuels :** promenade piétonne ; espace événementiel (...).

**Protection :** protection totale MH par arrêté du 8 septembre 1999 (Palais, sols des parcelles A 35, 65, 33 et 31).

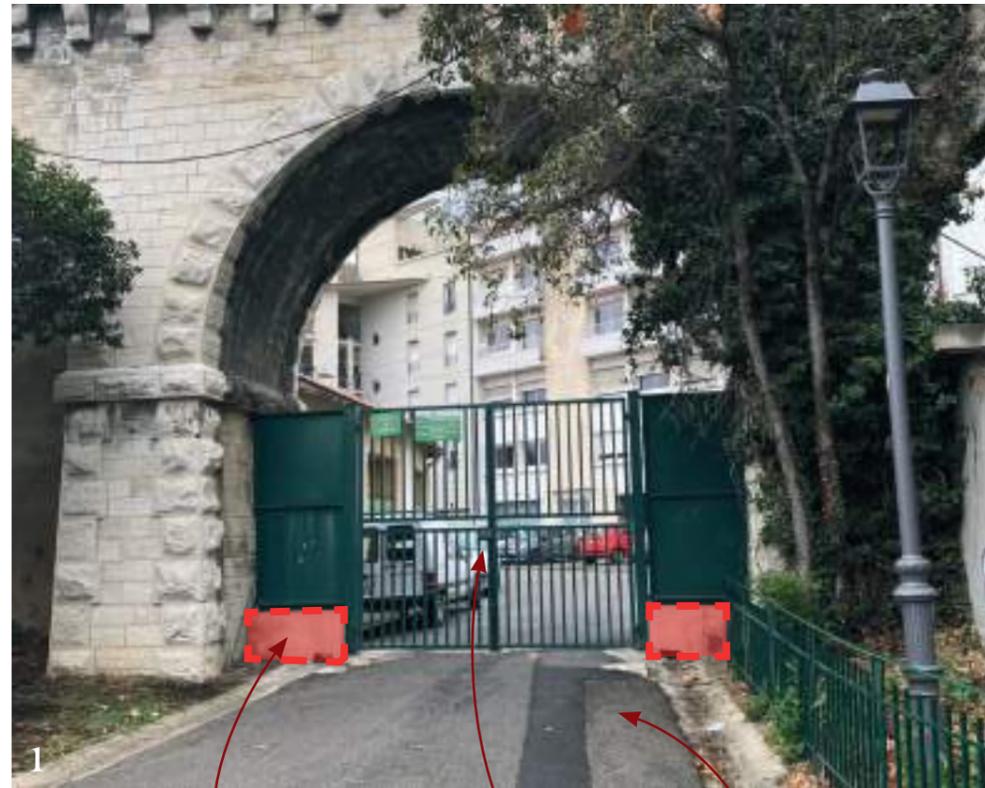
#### Intérêts paysagers :

1. Accès de plain-pied à l'ancien jardin zoologique nord,
2. Accès direct de plain-pied au jardin du plateau.

**Diagnostic :** on constate une banalisation de ces espaces d'entrée par le revêtement de sol à "l'écriture routière", une absence de mise en scène, une serrurerie incompatible avec un jardin protégé.

## • LES ENTRÉES SECONDAIRES : L'ENTRÉE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD & L'ENTRÉE PLATEAU

### • ENTRÉE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD



#### Maçonneries

*Démolition et traitement avec nouvelles serrureries compatibles.*

#### Serrurerie incompatible

*Nouveaux éléments avec une écriture plus appropriée.*

#### Sol

*Revêtement de sol en sable stabilisé et cunettes en calade de galets.*

Pour l'entrée du jardin zoologique nord :

- démolition et purge de tous les éléments incompatibles (maçonneries, serrureries, traitements de sols),
- mise en œuvre d'un traitement de sol en sable stabilisé et cunettes en calade de galets, afin de s'inscrire dans l'écriture cohérente d'un jardin classé,
- remplacement de la serrurerie de type standardisé par des éléments plus compatibles avec le caractère patrimonial du parc.

### • ENTRÉE PLATEAU



#### Maçonneries

*Ragréage et nettoyage des piles de portail.*

#### Serrurerie

*Restauration des deux vantaux de la grille.*

#### Sol

*Revêtement de sol en sable stabilisé et cunettes en calade de galets.*

Pour l'entrée du plateau :

- démolition et purge de tous les éléments incompatibles (traitements de sols),
- mise en œuvre d'un traitement de sol en sable stabilisé et cunettes en calade de galets, afin de s'inscrire dans l'écriture cohérente d'un jardin classé,
- restauration des deux vantaux de la grille d'entrée,
- ragréage et nettoyage des piles de portail.

## 1. LES ENTRÉES DU PARC



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** entrée secondaire donnant accès de plain-pied au jardin zoologique nord et favorable aux PMR.

**Accès :** piétons, vélocipèdes, parking Jugan.

**Usages actuels :** parking.

**Protection :** protection totale MH par arrêté du 8 septembre 1999 (Palais, sols des parcelles A 35, 65, 33 et 31).

**Intérêts paysagers :** accès direct de plain-pied avec l'ancien jardin zoologique nord.

**Diagnostic :** on constate une banalisation de cet espace d'entrée par le revêtement de sol à "l'écriture routière", une absence de mise en scène, une serrurerie incompatible avec un jardin protégé.

### • LES ENTRÉES SECONDAIRES : L'ENTRÉE RUE JUGAN



#### Maçonneries

*Démolition et traitement avec nouvelles serrureries compatibles.*

#### Usages

*Suppression du parking Jugan et implantation de jardins partagés en accompagnement de l'accès vers le parc.*



#### Sol

*Revêtement de sol en sable stabilisé et cunettes en calade de galets.*

#### Serrurerie incompatible

*Nouveaux éléments avec une écriture plus appropriée.*

Pour l'entrée rue Jugan :

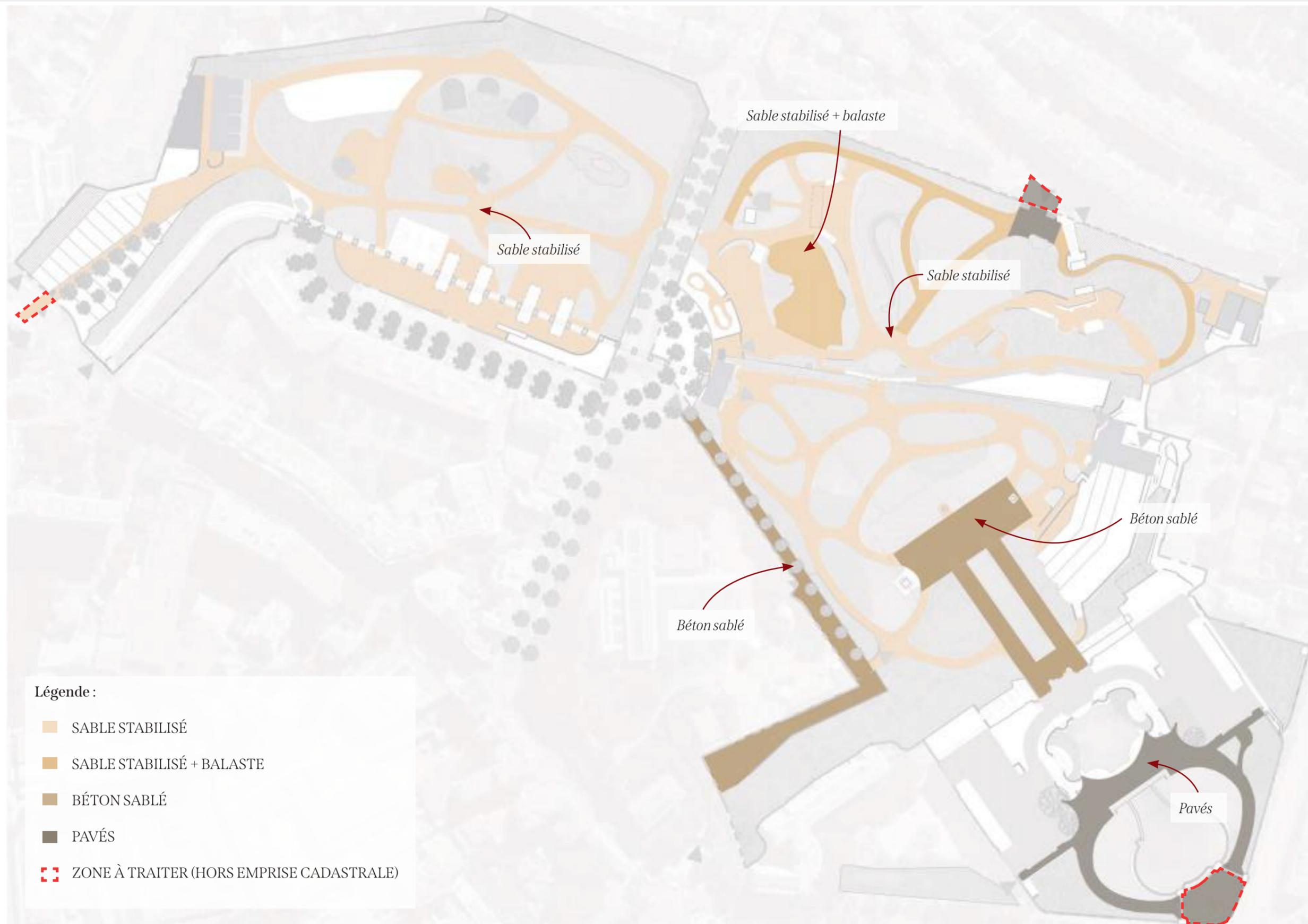
- démolition et purge de tous les éléments incompatibles (maçonneries, serrureries, traitements de sols),
- suppression du parking et implantation de jardins partagés au pied de l'aqueduc,
- mise en œuvre d'un traitement de sol en sable stabilisé près de l'entrée du parc, afin de s'inscrire dans l'écriture cohérente d'un jardin classé,
- installation de guérites de surveillance modulaires en bois au niveau des entrées,
- remplacement de la serrurerie de type standardisé par des éléments plus compatibles avec le caractère patrimonial du parc.

#### Perspective

*Ouverture de la perspective vers le pavillon du Tore.*



## 2. LES REVÊTEMENTS DE SOLS



## 2. LES REVÊTEMENTS DE SOLS



### • SABLE STABILISÉ

Les revêtements de sols du parc Longchamp, en plus d'être fortement dégradés, engendrent une banalisation de l'espace par le caractère routier associé au goudron (revêtement de sol incompatible avec le caractère patrimonial du parc).

Le programme propose la mise en œuvre sur la majorité des cheminements du parc d'un sable stabilisé naturel (réf. sable de la Fare-les-Oliviers qui est naturellement hydraulique).

Les bordures des cheminements en sable stabilisé seront traitées de deux manières :

- au niveau des cheminements principaux (grandes allées), les bordures seront traitées en calade de galets (cf. coupes de principe) et séparées du cheminement par un fer plat. Ce dispositif permet la redéfinition du gabarit du cheminement.



- au niveau des cheminements secondaires, la limite avec la terre végétale sera traitée par la mise en œuvre d'un fer plat.



### • PAVÉS

Certaines zones nécessitent un traitement de sol capable de supporter un passage plus important et de s'installer dans des cheminements pentus. C'est le cas des entrées historiques où sera mise en œuvre un revêtement de sol en pavés. Ce traitement commun permet d'apporter une unité dans le but de créer une écriture cohérente.

En plus des entrées, seront traités en sol pavés :

- les allées en pente du jardin à la française qui rejoignent le plateau

## THÉMATIQUES TRANSVERSALES



Coupe de principe sur les allées en pavés de l'entrée monumentale et calade de galets

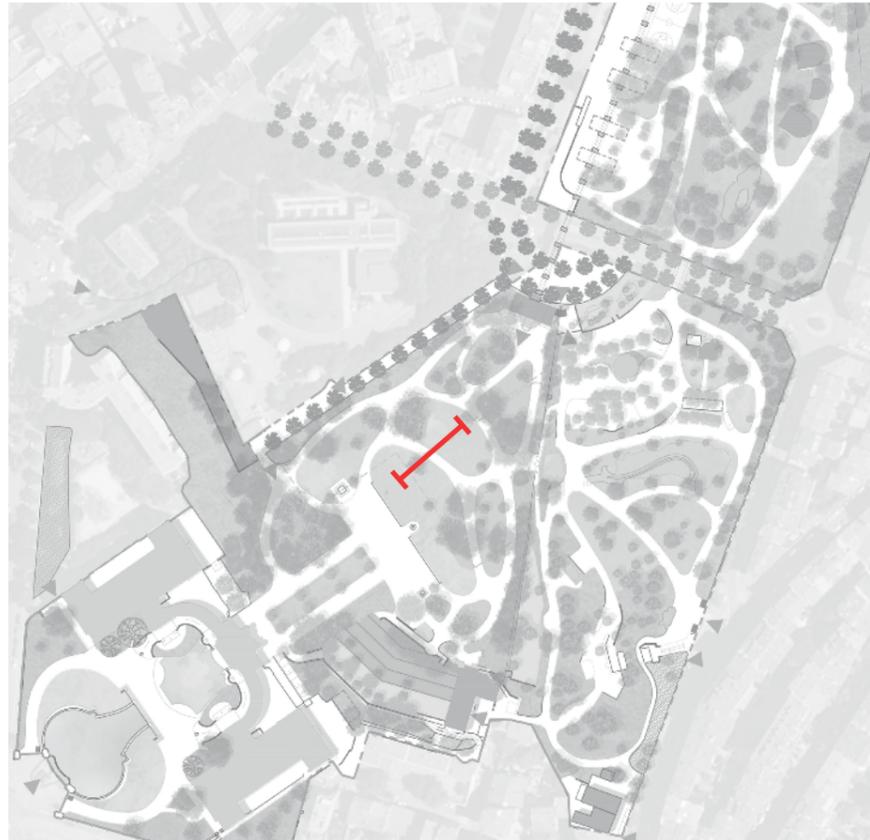
### • BÉTON SABLÉ

Il est nécessaire de conserver un accès carrossable dans le parc. Aussi, le programme propose la mise en œuvre d'un béton sablé à graviers de Vaugines sur l'allée Jean-Louis Pons qui mène au jardin du plateau Longchamp. Ce même revêtement sera déployé sur l'esplanade du plateau et les allées qui la rejoignent, permettant ainsi d'accueillir des événements, manifestations et concerts incluant des scènes mobiles (cf. plan de repérage en page précédente).



L'esplanade du plateau Longchamp

## 2. LES REVÊTEMENTS DE SOLS

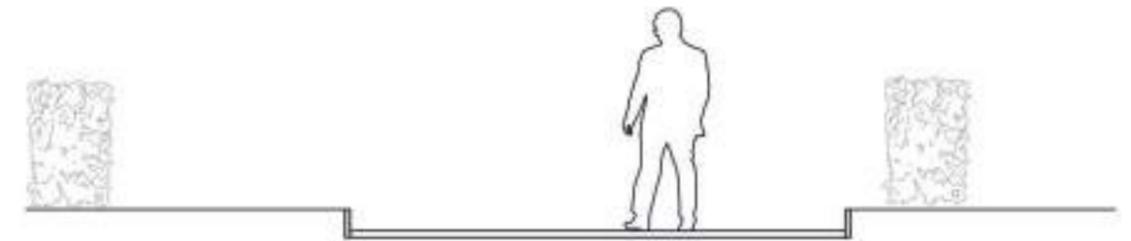


État des lieux

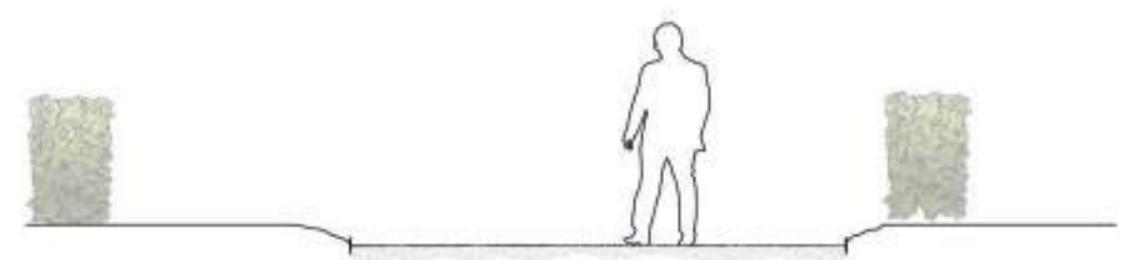
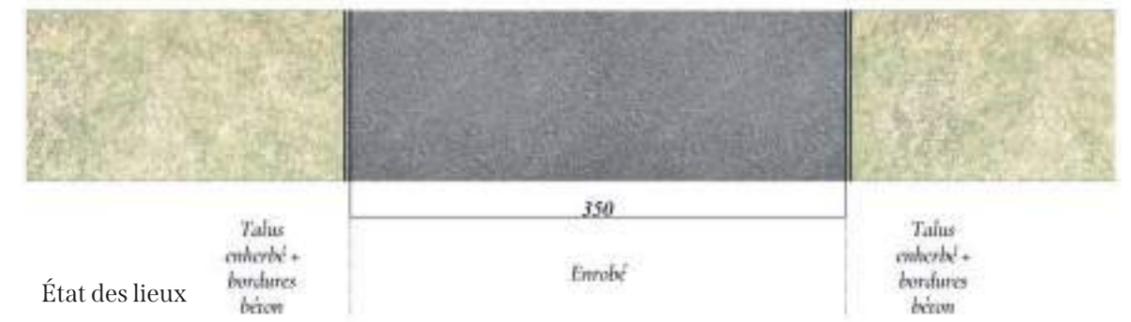


État de référence

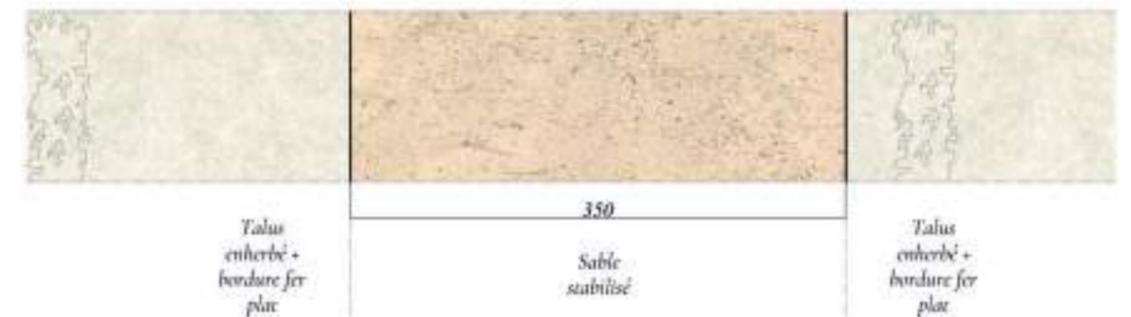
Les allées du plateau sont traitées en goudron avec une différence de niveau entre l'allée et le parterre de 15cm environ. Cette rupture de sol marque une distinction visuelle profonde entre le végétal et la circulation.  
Le projet prévoit de traiter les allées du jardin du plateau en sable stabilisé avec des lames de fer pour délimiter l'emprise du parterre de pelouse. Un reprofilage sera également réalisé afin de restituer la jonction entre allée et pelouse.



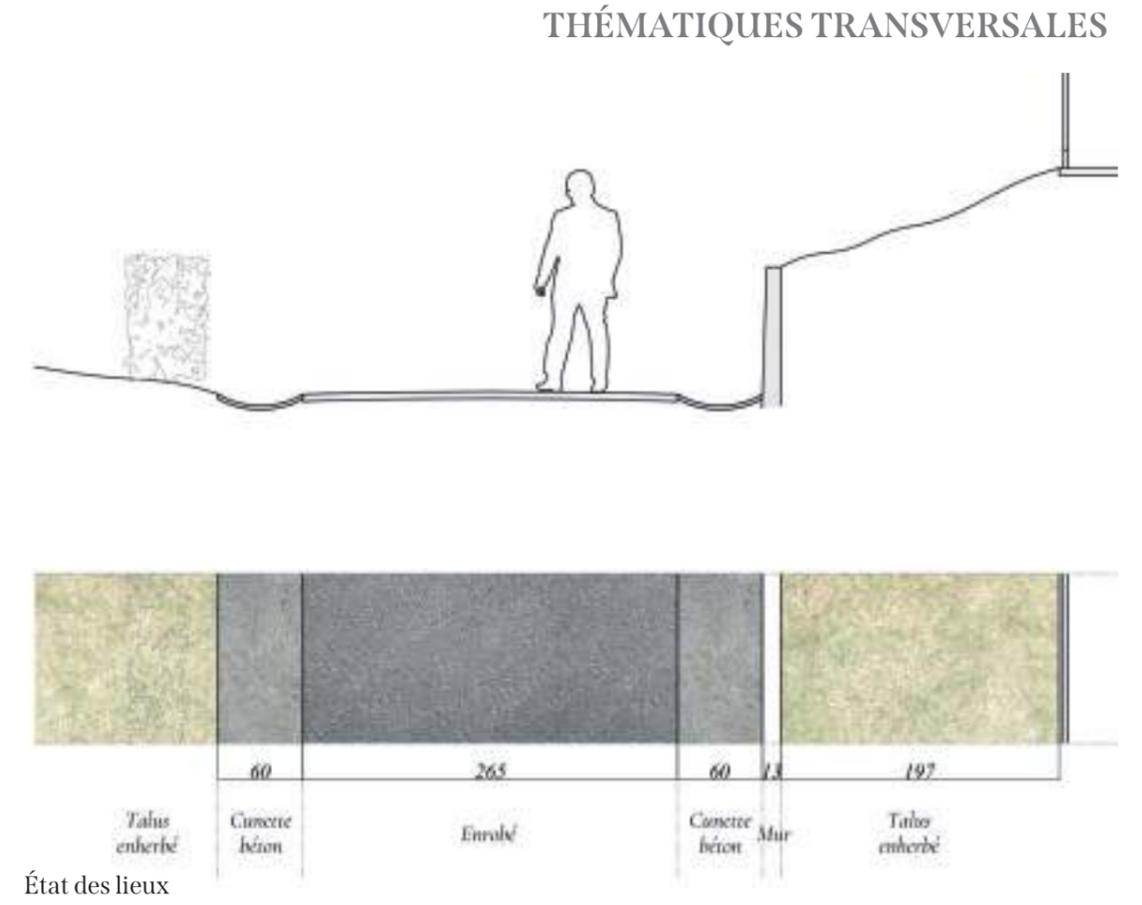
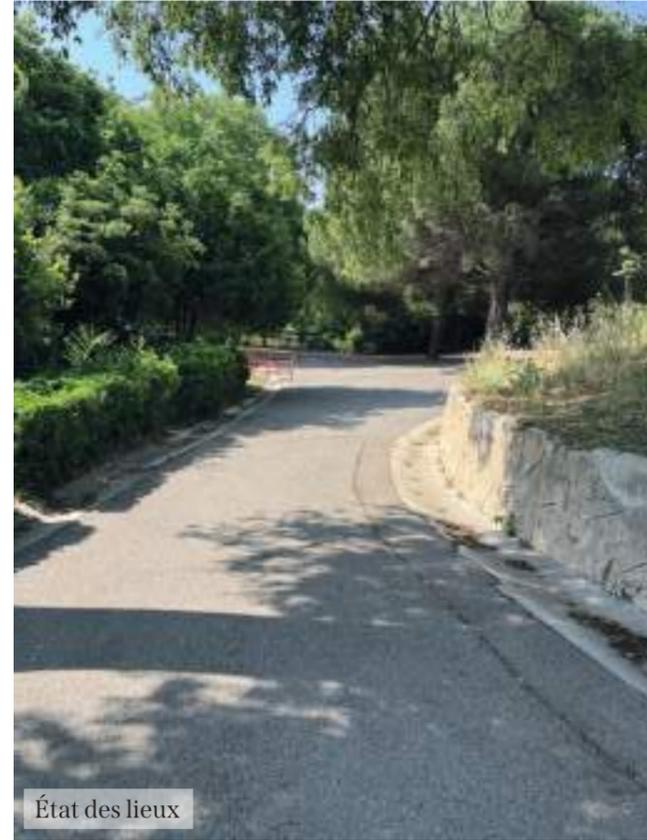
État des lieux



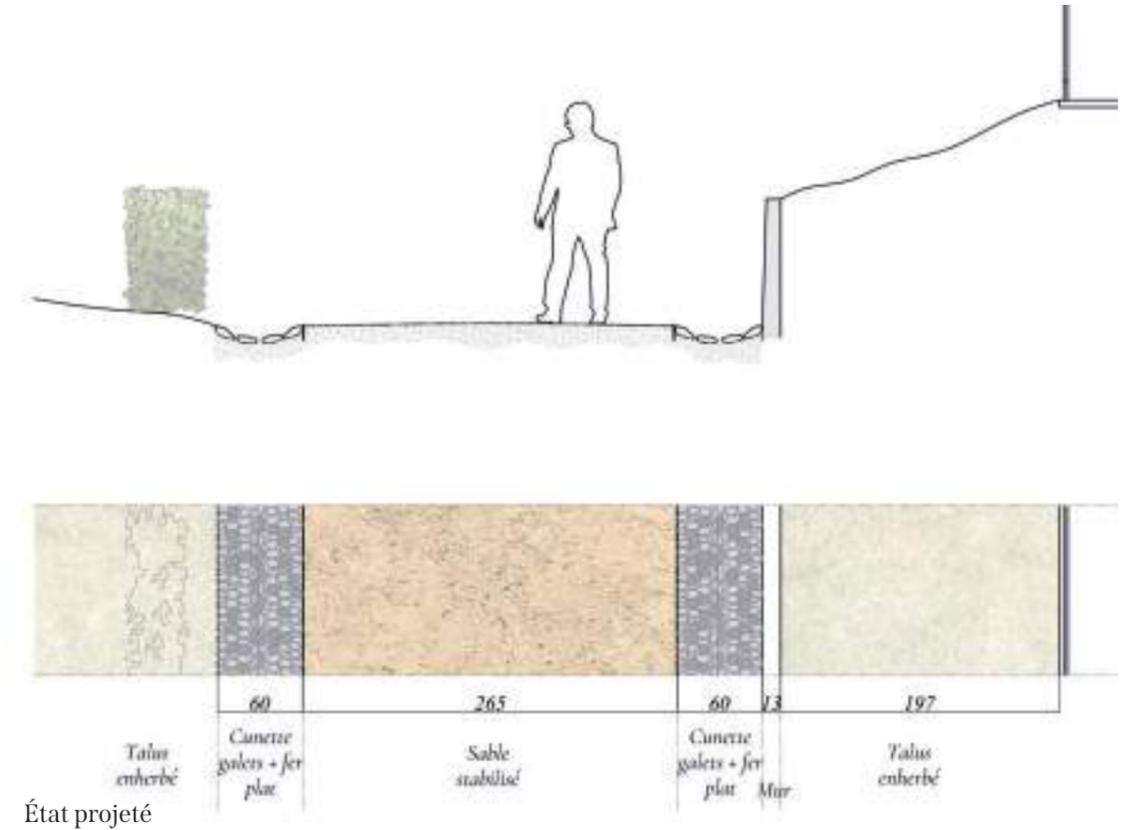
État projeté



## 2. LES REVÊTEMENTS DE SOLS



Les allées du jardin zoologique sud sont traitées en goudron avec des cunettes en béton.  
Le projet prévoit de traiter ces allées en sable stabilisé avec des lames de fer ainsi que des cunettes en calade de galets.



## 2. LES REVÊTEMENTS DE SOLS



État des lieux

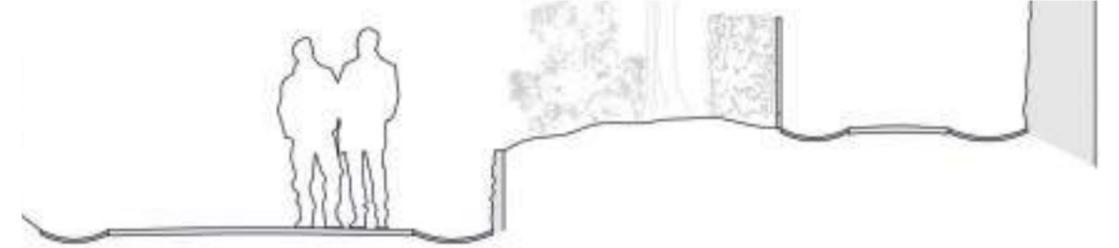


État de référence

Le cheminement situé autour de la grotte cascade présente une incohérence et une incompatibilité des matériaux employés. La largeur de l'allée n'est pas suffisante.

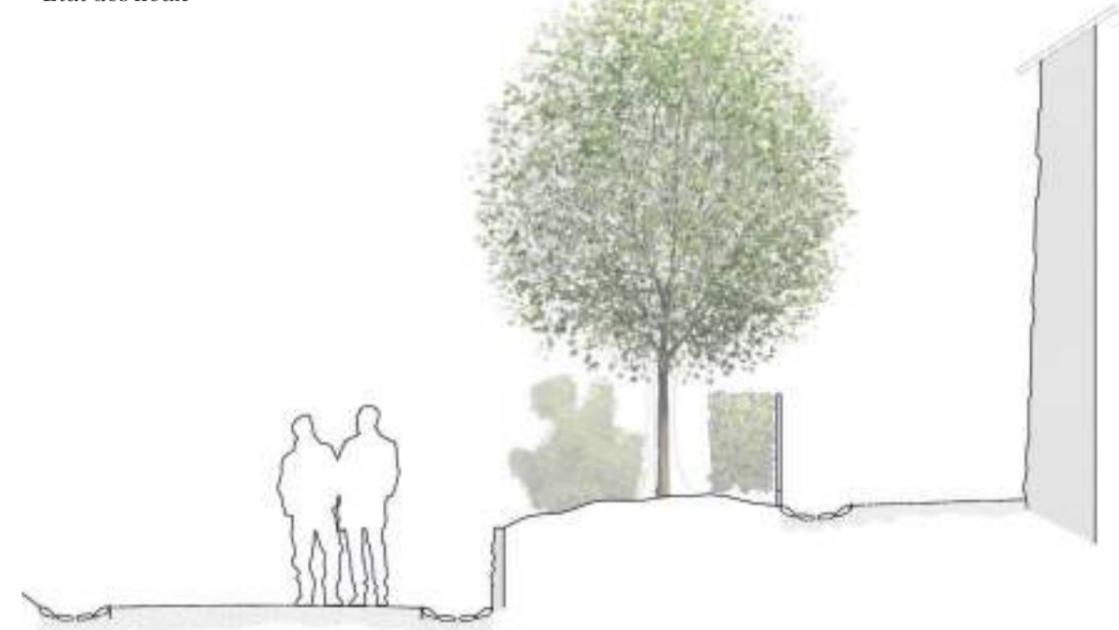
Aussi, le projet prévoit de supprimer la cunette béton en pied de mur et de retaluter l'allée afin que les eaux ruissellent dans la cunette en calade de galets. L'allée sera traitée en sable stabilisé. De la même manière, l'allée située en contrebas sera traitée en sable stabilisé et cunette en calade de galets de part et d'autre de la voie.

## THÉMATIQUES TRANSVERSALES



|               |         |               |               |         |               |
|---------------|---------|---------------|---------------|---------|---------------|
| 40            | 270     | 70            | 60            | 80      | 70            |
| Cunette béton | Entrobé | Cunette béton | Cunette béton | Entrobé | Cunette béton |

État des lieux



|                           |                 |                           |                           |                 |
|---------------------------|-----------------|---------------------------|---------------------------|-----------------|
| 60                        | 280             | 60                        | 60                        | 138             |
| Cunette galets + fer plus | Sable stabilisé | Cunette galets + fer plus | Cunette galets + fer plus | Sable stabilisé |

État projeté

### 3. LES PRAIRIES

- RÉFÉRENCE



État de référence

#### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

Les prairies sont un élément majeur des parcs paysagers, qui constituent des zones ouvertes et lumineuses qui contrastent avec les espaces boisés. Au parc Longchamp, ces prairies étaient autrefois interdites d'accès au public. Ces prairies souffrent aujourd'hui du piétinement et du tassement du sol.

Le premier travail consiste à retravailler le sol avec labourage, apport de terre végétale, amendement et paillage, afin de retrouver un sol meuble et vivant. Une amélioration et optimisation de l'arrosage est aussi à prévoir, tout comme le choix de semence adapté à la sécheresse et des méthodes de gestion différenciée (adaptation des hauteurs de coupes en fonction des usages et de la fréquentation souhaitée. Afin de garantir la résilience des pelouses, il est aussi nécessaire de réfléchir à une interdiction saisonnière de certains lieux. Ainsi, pour permettre la régénération des pelouses accessibles au public, elles ne sont autorisées qu'entre avril et octobre, comme le signale un panneau « pelouse ouverte ». Le reste du temps, un panneau « pelouse au repos » signifiera sa remise en état et son accès temporairement neutralisé.

Le programme propose :

- De décompacter et retravailler le sol avant de semer des espèces adaptées.
- D'établir une gestion différenciée des pelouses en fonction des usages et de la fréquentation
- D'interdire l'usage des pelouses à certains moments de l'année.

- ÉTAT DES LIEUX :



État actuel



État actuel



### 3. LES PRAIRIES | PRINCIPE D'INTERDICTION DES PELOUSES



## 4. LES TAILLIS INTERMÉDIAIRES

### • RÉFÉRENCE



### • ÉTAT DES LIEUX



### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

Les bosquets du parc Longchamp ont été conçus pour orienter les vues, fragmenter les espaces et créer des scènes paysagères associées à la présentation des animaux.

Les lisières de ces bosquets étaient traitées avec différentes hauteurs.

Actuellement, les arbustes des bosquets ne sont plus taillés, mais laissés en port libre. Cette gestion tend à faire perdre la structure et la lisibilité des bosquets.

Par ailleurs, de nombreux ensembles arbustifs ont disparu, entraînant une grande ouverture de l'espace.

Le programme propose :

- De replanter les bosquets ou linéaires disparus selon le plan de référence
- De retrouver une maîtrise plus structurée des lisières, en particulier sur le jardin du plateau et la perspective classique à l'arrière du palais.

## 4. LES TAILLIS INTERMÉDIAIRES

- RÉFÉRENCE



État de référence

- ÉTAT DES LIEUX



État actuel

### ÉTAT INITIAL



Bosquet en port libre    Haie taillée    Plate-bande fleurie    Cheminement

### ÉTAT ACTUEL



Bosquet en port libre    Arbuste en port libre    Pelouse    Cheminement

### PRÉCONISATIONS



Bosquet en port libre    Arbustes recépés    Cheminement



## 5. LES ARBRES | LES ARBRES HISTORIQUES



**Légende :**

-  CÈDRE DE LATLAS - *Cedrus atlantica* • 1-2
-  ORME DE SIBÉRIE - *Zelkova crenata* • 3
-  MARRONNIER D'INDE - *Aesculus hippocastanum* • 4
-  COPALME D'AMÉRIQUE - *Liquidambar styraciflua* • 5-6
-  PIN LARICIO DE CORSE - *Pinus nigra var. corsicana* • 7
-  IF COMMUN - *Taxus baccata* • 8
-  SAVONNIER D'AMÉRIQUE - *Sapindus saponaria "Drumondii"* • 9



Cèdre de l'Atlas



Orme de Sibérie



Marronnier d'Inde



Copalme d'Amérique



Pin Laricio de Corse



If commun



Savonnier d'Amérique

Extrait de l'étude de P. Aversenq, Chlorophyl' Assistance

• Les arbres historiques :

Les arbres "historiques" (témoins des plantations de la fin du XIXème siècle) sont très peu nombreux dans le parc Longchamp (environ une dizaine d'individus). C'est au sein du jardin du Plateau qu'ils ont le mieux résisté. À l'exception peut-être du savonnier d'Amérique issu d'un recépage, aucune espèce de collection issue du Jardin Botanique ne semble persister aujourd'hui.

La palette végétale arborée du parc Longchamp comporte aujourd'hui essentiellement des essences méridionales et des espèces subspontanées dans la région. Très peu d'arbres "historiques" ou de "collection" sont encore en place.

N.B. : Bien que relativement jeune, le savonnier d'Amérique a fait l'objet par le passé d'un recépage. La souche de l'arbre d'origine est certainement très ancienne. Il pourrait s'agir d'un sujet de "collection" provenant de l'ancien Jardin des Plantes.

## 5. LES ARBRES

### • RÉFÉRENCE



État de référence

### • ÉTAT ACTUEL



État actuel

### • ÉTAT ACTUEL



État actuel : des dispositifs obsolètes et non respectés



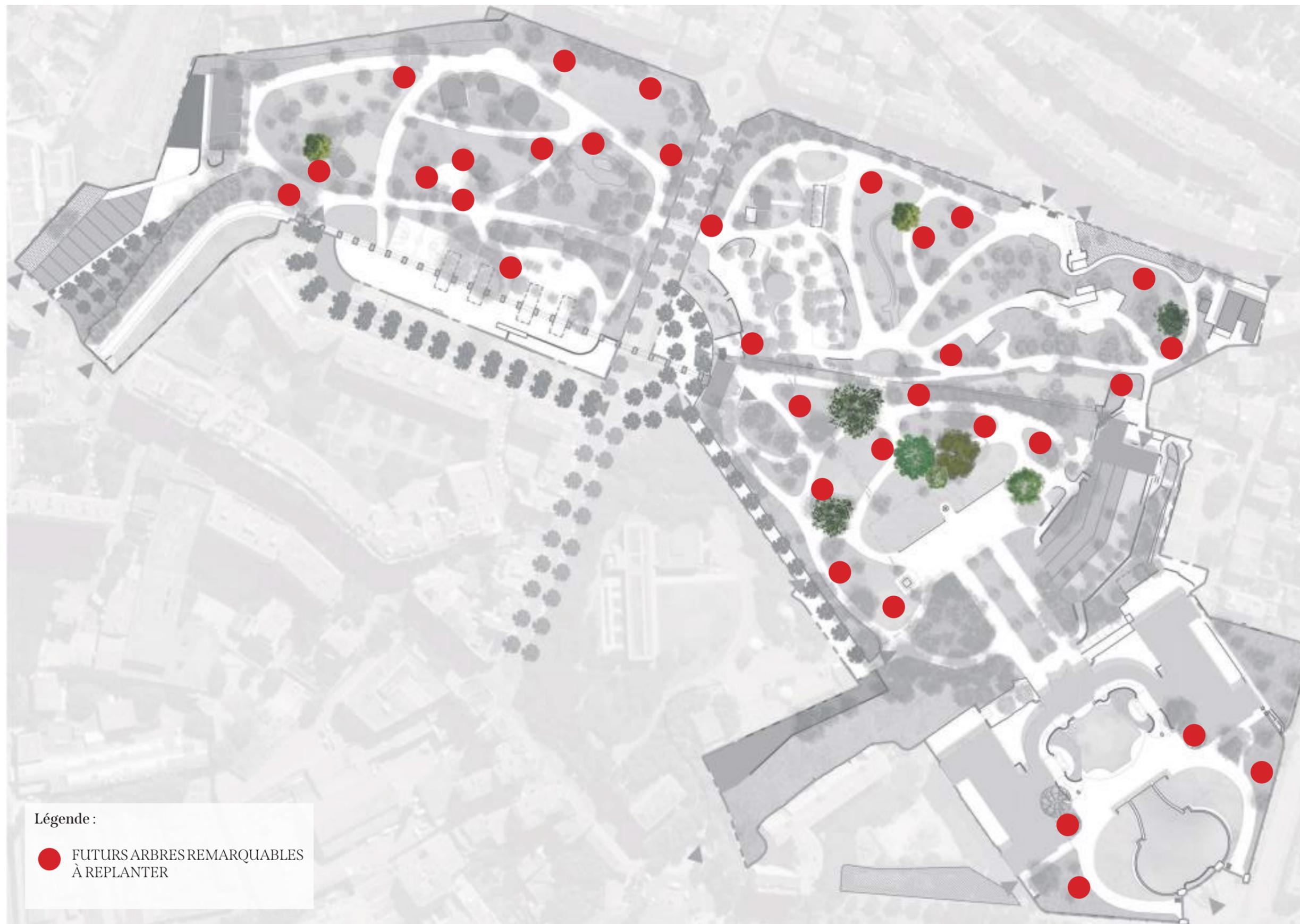
### • ORIENTATIONS & PROTOCOLE

Les arbres remarquables du Parc Longchamp sont de manière globale dans un état sanitaire préoccupant, dû à un tassement du sol par piétinement et passage d'engin, l'absence de travail du sol, un manque d'arrosage. Les jeunes sujets plantés en remplacement souffrent aussi beaucoup, soit par défaut d'entretien, soit par mauvais choix d'espèces.

L'orientation principale consiste à protéger les pieds d'arbre, en installant un paillage épais et en délimitant une zone de protection de manière efficace. Ces actions doivent être accompagnées de signalétique pédagogique afin d'expliquer et faire comprendre au public l'intérêt de ces actions.

Le programme propose :

- La mise en place de paillage sur une épaisseur minimum de 20cm sur un rayon de 2 m autour du tronc
- la mise en place de barrières de protection autour des arbres remarquables vieillissants (type ganivelle), accompagnée de signalétique pédagogique



Légende :  
● FUTURS ARBRES REMARQUABLES  
À REPLANTER

5. LES ARBRES | EN REPLANTATION OU DENSIFICATION DES BOSQUETS



Érable de Montpellier  
*Acer monspessulanum*



Arbousier  
*Arbutus unedo*



Callistemon  
*Callistemon laevis*



Goyavier du Brésil  
*Feijoa sellowiana*



Grevillea  
*Grevillea juniperina*



Laurier noble  
*Laurus nobilis*



Pistachier lentisque  
*Pistacia lentiscus*



Pistachier vera  
*Pistacia vera*



Chêne kermès  
*Quercus coccifera*



Nerprun alaterne  
*Rhamnus alaternus*



Tamaris commun  
*Tamarix gallica*



Caroubier  
*Ceratonia siliqua*



Azarolier  
*Crataegus azarolus*



Chêne Zéen  
*Quercus zeen*



Chêne chevelu  
*Quercus cerris*



Jujubier  
*Ziziphus jujuba*



Baguenaudier  
*Colutea arborescens*



Argousier  
*Hippophae rhamnoides*



Filaria  
*Phillyrea*



Érable champêtre  
*Acer campestre*



Pin australien  
*Casuarina equisetifolia*



Micocoulier de Provence  
*Celtis australis*



Micocoulier occidental  
*Celtis occidentalis*



Camphrier  
*Cinnamomum camphora*



Magnolia  
*Magnolia grandiflora*



Savonnier  
*Koelreutaria paniculata*



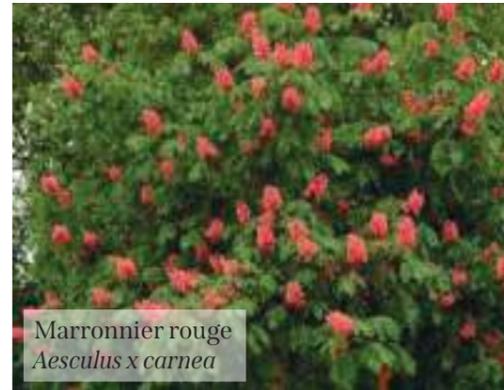
Lilas de Perse  
*Melia azedarach*



Pin pignon  
*Pinus pinea*



Pin d'Alep  
*Pinus halepensis*



Marronnier rouge  
*Aesculus x carnea*



Cèdre du Liban  
*Cedrus libanii*



Sapin d'Andalousie  
*Abies pinsapo*



Févier d'Amérique  
*Gleditsia triacanthos*



Murier blanc  
*Morus alba*



Faux poivrier  
*Schinus molle*

## 5. LES ARBRES | EN REPLANTATION OU DENSIFICATION DES BOSQUETS - DANS LA PINÈDE - EN COUVRE-SOL

- EN ACCOMPAGNEMENT DE LISIÈRES SUR CERTAINS PARCOURS (PLANTES ODORANTES) :



Ciste cotonneux  
*Cistus albidus*



Ciste de Crète  
*Cistus creticus*



Ciste ladanifère  
*Cistus ladaniferus*



Ciste de Montpellier  
*Cistus monspeliensis*



Ciste à feuille de sauge  
*Cistus salviifolius*



Romarin  
*Salvia rosmarinus*



Arbre au poivre  
*Vitex agnus castus*



Lavande  
*Lavandula angustifolia*



Sauge de Graham  
*Salvia grahamii*



Santoline argentée  
*Santolina chamaecyparissus*

- DANS LA PINÈDE :



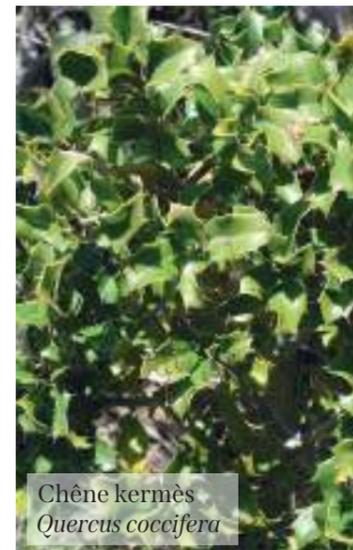
Pin pignon  
*Pinus pinea*



Pin d'Alep  
*Pinus halepensis*



Pin Laricio de Corse  
*Pinus nigra var. corsicana*



Chêne kermès  
*Quercus coccifera*



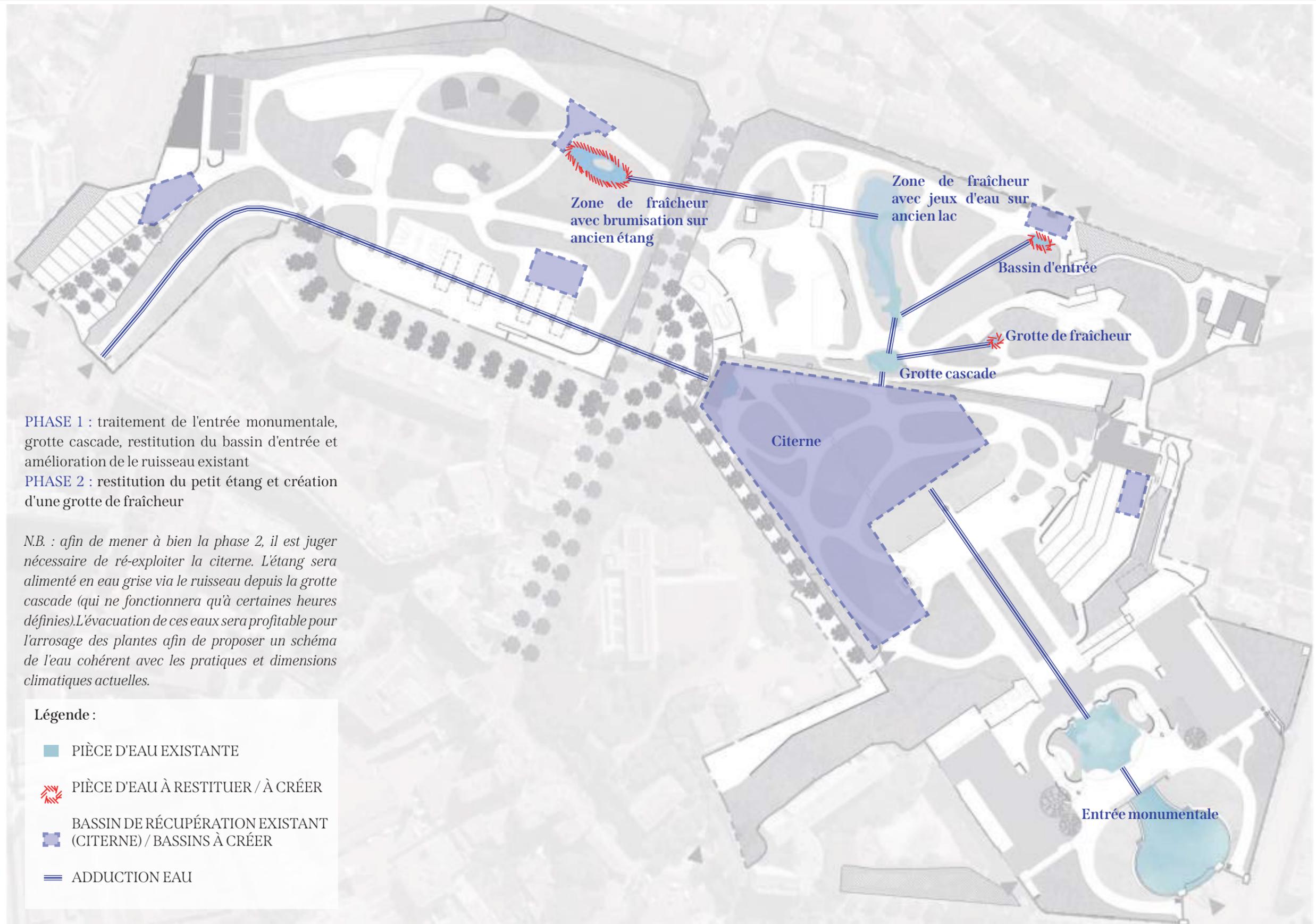
Pin de Calabre  
*Pinus brutia*

- EN COUVRE-SOL (ENTRÉE MONUMENTALE) :



Lierre d'Algérie tapissant  
*Hedera algerian 'Bellecour'*

## 6. LES RÉSEAUX D'EAU PAYSAGERS



## 6. LES RÉSEAUX D'EAU PAYSAGERS



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** fontaine et cascade monumentale en lien avec l'entrée historique et principale du parc.

**Protection :** protection totale MH par arrêté du 8 septembre 1999 (Palais, sols des parcelles A 35, 65, 33 et 31).

**Intérêts paysagers :** ensemble de pièces d'eau situées dans l'axe de la perspective monumentale historique depuis le boulevard Longchamp.

### • LES PIÈCES D'EAU EXISTANTES : L'ENTRÉE MONUMENTALE

PHASE 1



État de référence

1936



État des lieux

2023

### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

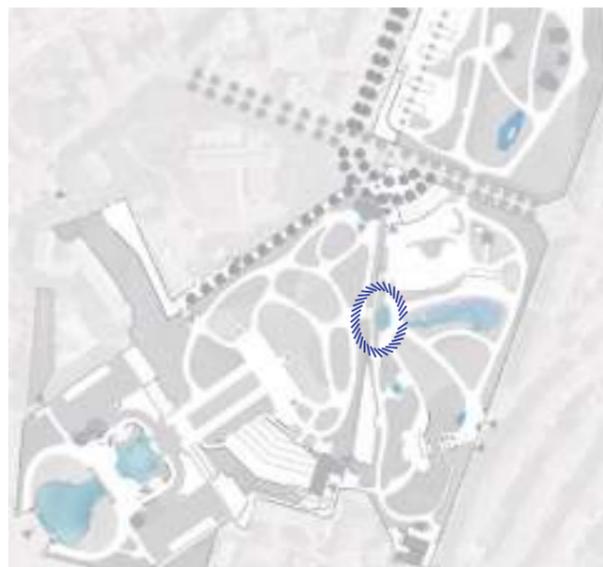
L'ensemble de pièces d'eau de la perspective monumentale demeure un élément emblématique du jardin situé devant le palais, en alignement de la perspective ouverte sur le boulevard Longchamp.

Les éléments architecturaux de surface -margelles, maçonneries, plafonds- présentent des pathologies qui devront être traitées : végétation parasitaire, colonisation biologique, manque de matière, etc.

Le programme propose :

- l'entretien du réseau de distribution,
- la purge de la végétation parasitaire et le traitement de la colonisation biologique,
- la restauration des éléments architecturaux des bassins.

## 6. LES RÉSEAUX D'EAU PAYSAGERS



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** grotte cascade faisant lien entre le plateau Longchamp et l'ancien jardin zoologique sud.

**Protection :** protection totale MH par arrêté du 8 septembre 1999 (Palais, sols des parcelles A 35, 65, 33 et 31).

**Intérêts paysagers :** point de vue sur le contexte paysager au lointain et cascade dominant l'ancien jardin zoologique sud.

## • LES PIÈCES D'EAU EXISTANTES : LA GROTTE CASCADE

PHASE 1



État de référence

1906



État des lieux

2023

### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

La cascade est un élément majeur du parc Longchamp avec une plateforme haute qui offre un point de vue sur l'ancien jardin zoologique sud et les vues sur le grand paysage.

La grotte cascade a peu évolué mais son vieillissement se manifeste par la présence de colonisation biologique, de végétation parasite et par endroits, de manques de matière. Son dispositif hydraulique a peu évolué au cours du temps mais il a connu des périodes d'arrêt.

Le programme propose :

- le maintien en service de la cascade qui présente un enjeu paysager double : la mise en valeur de la cascade elle-même mais aussi l'alimentation par la création d'une circulation d'eau du petit lac située en contrebas,
- l'entretien du réseau de distribution,
- la purge de la végétation parasite et le traitement de la colonisation biologique,
- la purge des éléments et bordures de bassin en ciment, incompatibles avec la matérialité de la cascade,
- la restitution de la clôture extérieure (cf. ci-contre),
- la restauration des maçonneries et rocailles composant la grotte cascade.



Exemple de clôture à mettre en place en périphérie de la cascade

## 6. LES RÉSEAUX D'EAU PAYSAGERS



## CARACTÉRISTIQUES

**Description :** serpentine en lieu et place de l'ancien petit lac situé dans l'ancien jardin zoologique sud et alimenté par la grotte cascade.

**Protection :** protection totale MH par arrêté du 8 septembre 1999 (Palais, sols des parcelles A 35, 65, 33 et 31).

**Intérêts paysagers :** pièce d'eau en entrée de site confortant le visiteur dans sa relation à l'eau.

## • LES PIÈCES D'EAU EXISTANTES : LE RUISSEAU - ZONE DE FRAÎCHEUR AVEC JEUX D'EAU

PHASE 1



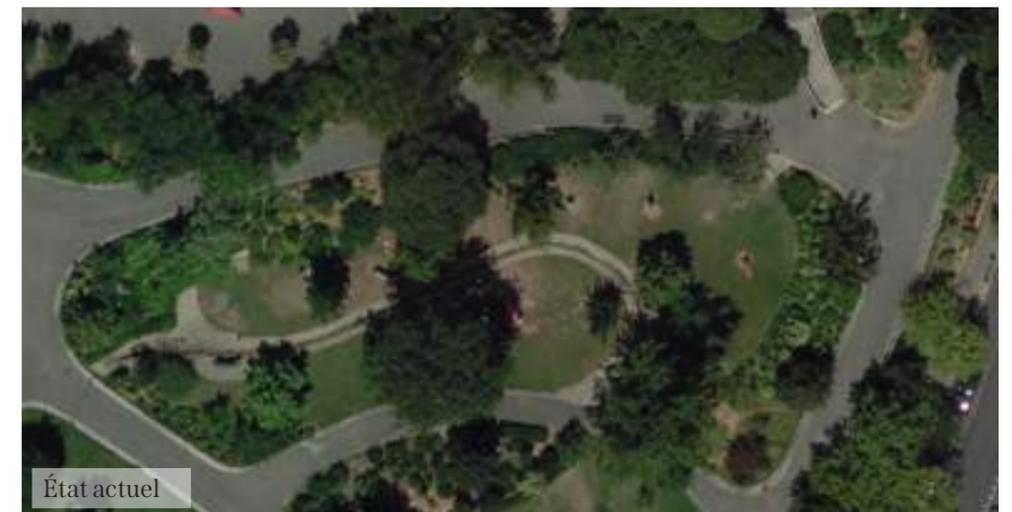
## ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

Le petit lac n'existe plus de nos jours. Il a été remplacé par une serpentine qui a été remise en fonction récemment et située dans la continuité de la cascade. Le dispositif se constitue d'une rigole en béton incluant quelques rochers de style rocaille, avec une plage en pavés et un avaloir en son extrémité. En l'état actuel, cette rigole n'a pas de valeur architecturale et paysagère et ne rétablit pas une relation suffisante à l'eau pour le visiteur.

Le projet vise à améliorer le dispositif en l'agrémentant de jeux d'eaux et en utilisant des mises en œuvre de meilleure qualité afin de proposer une **zone de fraîcheur avec jeux d'eau**. À terme, le ruisseau pourra évoluer vers la restitution de l'ancien lac du jardin zoologique sud.

Le programme propose :

- la démolition des revêtements étanches présents, incluant conservation du réseau hydraulique l'alimentant,
- le traitement du sol sur l'emprise de l'ancien lac avec des dalles enherbées,
- la plantation de nouveaux arbres et arbustes,
- l'adjonction de jeux d'eaux en lien avec le ruisseau actuel (type brumisateurs).



## 6. LES RÉSEAUX D'EAU PAYSAGERS



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** bassin d'entrée en rocaille situé à l'entrée de l'ancien jardin zoologique sud.

**Protection :** protection totale MH par arrêté du 8 septembre 1999 (Palais, sols des parcelles A 35, 65, 33 et 31).

**Intérêts paysagers :** bassin en rocaille qui instaure une relation immédiate avec l'eau pour le visiteur qui pénètre dans le parc.

### • LES PIÈCES D'EAU À RESTITUER : LE BASSIN D'ENTRÉE

PHASE 1



État de référence



### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

Le bassin d'entrée a disparu de nos jours. Pourtant il participait à la fabrication d'un univers de l'eau dès l'entrée des visiteurs dans le parc. Le public découvrait cette relation à l'eau avant de promener vers le petit lac ou la grotte cascade. Conçu comme un appel visuel, le bassin d'entrée accueillait les visiteurs dans la découverte parcourus de l'eau.

De ce bassin, il ne reste qu'une fontaine en rocaille (le bassin d'entrée était lui-même traité en rocaille).

Le programme propose :

- la restitution du bassin d'entrée incluant maçonneries, rocailles, système hydraulique d'alimentation et d'évacuation et clôture extérieure.



## 6. LES RÉSEAUX D'EAU PAYSAGERS



## CARACTÉRISTIQUES

**Description :** petit étang situé au niveau de l'ancien jardin zoologique nord.

**Protection :** protection totale MH par arrêté du 8 septembre 1999 (Palais, sols des parcelles A 35, 65, 33 et 31).

**Intérêts paysagers :** pièce d'eau située en accompagnement des fabriques et de la découverte du jardin zoologique nord.

## • LES PIÈCES D'EAU À RESTITUER : LE PETIT ÉTANG - ZONE DE FRAÎCHEUR AVEC BRUMISATION

## PHASE 2



État de référence

avant 1883

début du XX<sup>ème</sup> siècle

## ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

Le petit étang a disparu de nos jours. Aucune trace du petit étang n'est visible, à l'exception d'un vallonement aujourd'hui observable.

La restitution de cet étang se fera en phase 2, après ré-exploitation de la citerne qui permettra d'alimenter l'étang en eau grise. Cet étang pourra être conçu comme une véritable **zone de fraîcheur avec brumisation**.

Le programme propose :

- la restitution du petit étang (après sondages géologiques de reconnaissance du terrain) incluant maçonneries, rocailles et système hydraulique d'alimentation et d'évacuation,
- l'ajout de brumisateurs afin de créer une véritable zone de fraîcheur.

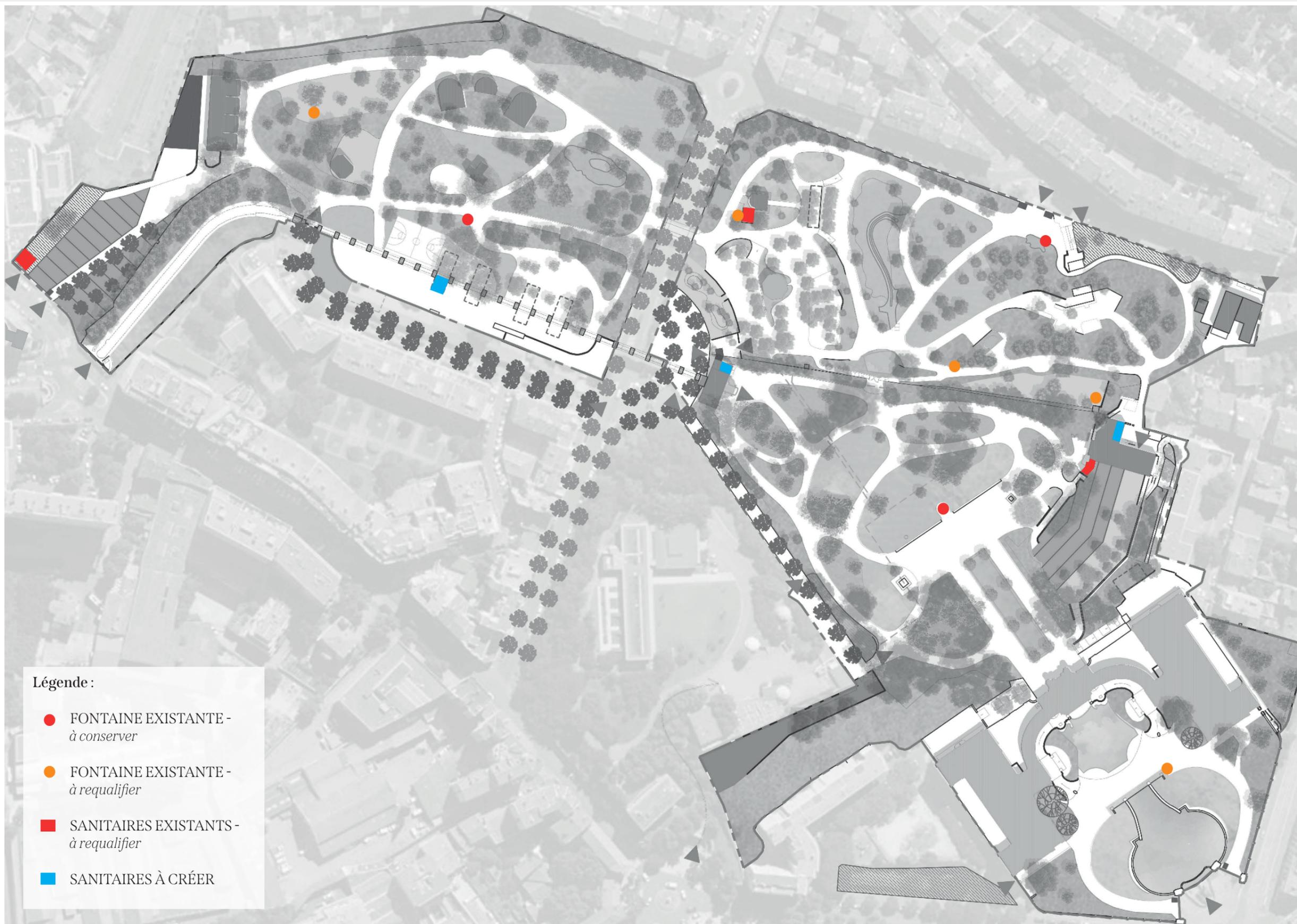


État projeté



État actuel

## 7. LES FONTAINES ET SANITAIRES



**Légende :**

- FONTAINE EXISTANTE -  
*à conserver*
- FONTAINE EXISTANTE -  
*à requalifier*
- SANITAIRES EXISTANTS -  
*à requalifier*
- SANITAIRES À CRÉER

## 7. LES FONTAINES ET SANITAIRES

### • Le réseau de fontaines :

On recense dans le parc huit fontaines à boire d'écriture diverses, qui pour les plus récentes en béton nuisent à la présentation générale du jardin, seules subsistent une fontaine Wallace, une fontaine en fonte avec bec verseur et une fontaine en rocaille. Elles sont raccordées sur le réseau d'eau potable de la ville de Marseille.

Elles présentent diverses écritures qui ne participent pas à la cohérence globale de présentation du parc. Leur intégration est à revoir.

Le programme propose :

- la réfection de l'ensemble des fontaines existantes à requalifier (cf. plan de repérage page précédente), toujours dans une écriture en style fonte Bayard mais avec un modèle unique et une amélioration de leur intégration,
- la restauration de fontaines historiques ou en style existantes (fontaine Wallace, fontaine en rocaille et fontaine en fonte avec bec verseur type Bayard)
- la remise en service de la fontaine de l'ancien delphinarium avec une fontaine en fonte type Bayard.

### • Le réseau de sanitaires :

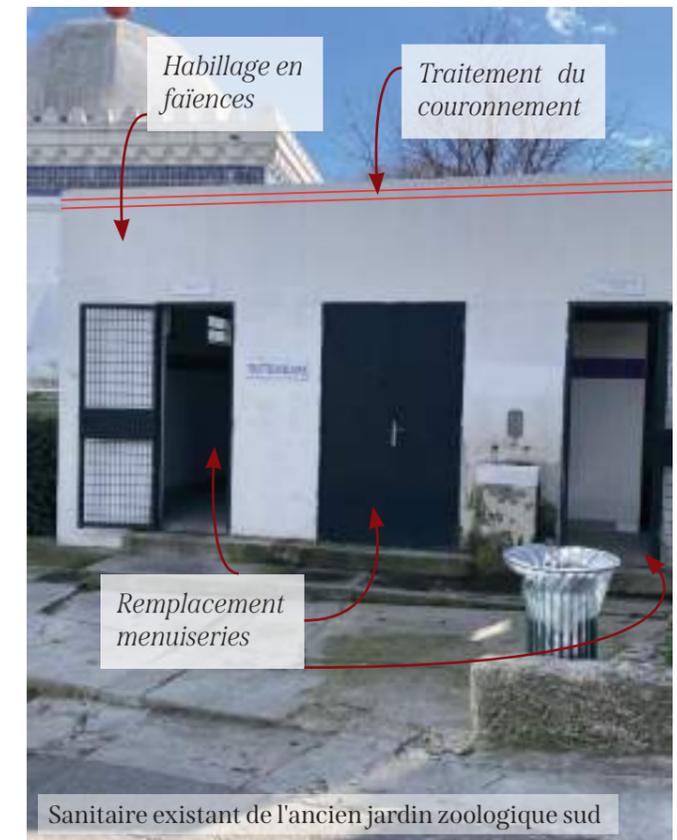
Le parc comprend deux blocs sanitaires existants (un sur le plateau et un dans l'ancien jardin zoologique sud). Ces sanitaires ne présentent une bonne intégration architecturale. De plus, l'accessibilité du sanitaire PMR du plateau Longchamp est à revoir.

Le programme propose :

- la réfection des sanitaires existants ainsi que la mise en accessibilité incluant le changement des menuiseries extérieures incompatibles, l'habillage des parois extérieures avec des faïences reprenant la palette colorimétrique des fabriques du jardin zoologique, le traitement de couronnement en débord dans la même typologie que les fabriques,
- la création de nouveaux sanitaires : au sein du pavillon des vannes, de la chapelle Buffon ainsi qu'au niveau des nouveaux bâtiments réversibles situés sous l'aqueduc.



## THÉMATIQUES TRANSVERSALES



## 8. LE MOBILIER, ASSISES ET ÉCLAIRAGE



Légende :

ÉCLAIRAGE :

- Lampadaires à poser
  - Lampadaires conservés
- Modèle : Mât de style Benito type Naranja RAL 900 gris sablé + lanterne Comatelec Valentino

MOBILIER

- == Ligne d'implantation d'assises

## 8. MOBILIER, ASSISES & ÉCLAIRAGE



Intégration tri sélectif au jardin du Luxembourg, Paris



Lampadaire existant



Banc maçonné en rocaille existant



Exemple de chaises au jardin du Luxembourg à Paris

## THÉMATIQUES TRANSVERSALES

### • L'éclairage du parc :

À partir des réseaux d'éclairage mis en place par la ville, il est proposé de mettre en place une boucle supplémentaire de lampadaires au niveau du jardin du plateau.

On peut noter deux types de lampadaires actuellement en place dans le site (un en style et des mâts sur le plateau pour l'éclairage nocturne). Il faut unifier l'écriture en choisissant un seul modèle pour tout le parc. Le programme propose de développer le lampadaire existant mis en place par la ville en créant une boucle sur le jardin du plateau (cf. plan de repérage en page précédente). L'entrée monumentale et le palais Longchamp présente déjà un éclairage suffisant et compatible avec le caractère patrimonial du lieu.

Les arbres monumentaux historiques pourront recevoir un éclairage spécifique en pieds, afin de les mettre en scène.

### • Le mobilier du parc, ses bancs et ses corbeilles :

Le mobilier aura pour objectif de surligner l'écriture paysagère des différentes parties du parc.

Les emplacements des assises se feront selon les cadrages perspectifs, faisant face aux cheminements et dans les différentes allées du parc (cf. lignes d'implantation proposées dans la page précédente). Ces assises seront traitées en banc maçonné type rocailles existantes ou par l'ajout de chaises mobiles (cf. référence ci-contre). Ces chaises pourront être gérées par un système de consigne. L'ajout de chaises longues pourra être envisagé notamment dans les zones arborées.

Les corbeilles présenteront deux types : des corbeilles de petites dimensions en style pour remplacer les corbeilles tulipes existantes, et des corbeilles plus imposantes pouvant servir pour le tri sélectif (cf. modèles de référence ci-contre).

## 9. SIGNALÉTIQUE



Légende :

- ORIENTATION - Totems
- × ORIENTATION - Itinéraires
- MÉDIATION - Botanique
- ▲ MÉDIATION - Culturelle
- ⬡ INFORMATION

## 9. SIGNALÉTIQUE

Il existe deux systèmes de signalétique au sein du parc Longchamp : une signalétique directionnelle et une signalétique pédagogique et culturelle. On peut noter que les éléments actuels présentent des incohérences : une forte hétérogénéité, avec une collection d'éléments à l'écriture et palette différentes, vieillissants, et parfois, à l'emplacement inadapté.

Le programme propose donc la mise en place d'un système de signalétique organisé en trois familles :

- **L'orientation** : cette famille a pour but de guider les visiteurs à l'intérieur du parc. Pour cela, il est proposé la mise en œuvre de :
  - Totems : placés aux entrées du parc qui permettront d'afficher le plan du parc ainsi que les points d'intérêts,
  - Itinéraires : placés sur les cheminements, aux grands croisements du parc et qui permettront d'orienter de manière plus ponctuelle et discrète vers les éléments à proximité.
- **La médiation** : cette famille comprend deux éléments de signalétique, qui permettront de donner des informations d'ordre culturel (bâti, histoire) ou bien botanique (essences des sujets remarquables, leur histoire dans le parc). Plutôt pensés sous forme de "cartels", ils accompagneront chaque élément remarquable sur lesquels il y a des informations à communiquer (cf. plan de repérage).
- **L'information** : cette famille a principalement la fonction de donner les informations générales au sujet du parc (règlements, horaires, consignes sécurité).

Il est à noter qu'il existe un système de signalétique mis en place par la ville de Marseille pour le Palais Longchamp, à l'écriture plus adaptée au site et qui se développe autour d'un matériau unique : la fonte.

Dans un objectif d'homogénéisation de la signalétique, il est préconisé de s'inscrire en continuité avec celle du palais en reprenant son écriture et sa palette.

L'exemple de la signalétique mis en place à l'Abbaye de Fontfroide est intéressant, car il présente un ensemble d'entrée qui regroupe toutes les catégories - orientation, médiation et information - sous la forme de variantes d'un élément de base (le panneau en tôle, peint en brun). La signalétique mise en place au jardin du Luxembourg présente également une bonne intégration architecturale de part son écriture.

Chacun de ces éléments distincts peuvent être repris de manière isolée dans le reste du parc selon le besoin, tout en s'inscrivant dans une écriture d'ensemble cohérente.



Panneau Palais Longchamp - signalétique municipale



Signalétique, Jardin du Luxembourg, Paris.

## THÉMATIQUES TRANSVERSALES



Ensemble de signalétique directionnelle et informative, Abbaye de Fontfroide - Sources : Empreinte Signalétique.



## II. THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

### 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD

- Le parking Jugan
- La cage aux fauves
- Les jeux d'enfants
- La chambre de fraîcheur
- Les cages aux ours, musée hors les murs
- Le petit étang du jardin zoologique nord
- L'aqueduc

### 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD

- Le pavillon de la girafe, le kiosque et la volière
- Le ruisseau du jardin zoologique sud
- La pinède
- La fosse aux ours

### 3. LE JARDIN DU PLATEAU

- Le pavillon des vannes
- Le jardin du plateau
- L'esplanade du plateau
- Les restanques et la chapelle Buffon
- L'allée Jean-Louis Pons et le parking terrain AIL

### 4. L'ENTRÉE MONUMENTALE

- Le parterre du palais Longchamp



## 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** Ancien parc zoologique traversé partiellement par un aqueduc, aux promenades et serpentines organisées autour de plusieurs fabriques qui abritaient des animaux. Il se caractérise par de grands espaces enherbés, ponctués de bosquets et fabriques ménageant des tableaux et des fenêtres paysagères sur le reste de la composition, encore perceptibles.

**Usages actuels :** promenade piétonne et vélo, jeux et loisirs divers, buvette

**Perception et physionomie :** Alternance de bosquets densément plantés, pelouses et arbres isolés.

#### Intérêts paysager :

- Promenade historique,
- Tableaux paysagers,
- Fabriques,
- Palette botanique.

#### Permanences historiques :

- Tracé et composition historique,
- Fabriques,
- Aqueduc.



### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

La principale problématique du jardin zoologique nord est la fermeture des espaces et la perte de cohérence des tableaux paysagers autour des fabriques.

Aussi, dans cette partie du parc, les premières actions à mener se concentreront sur l'amélioration des bosquets plantés et lisières autour des fabriques, afin de procéder à la réouverture des percées visuelles qui structurent le jardin paysager.

À cela, le programme ajoute :

- l'enrichissement de la palette végétale,
- la réfection des revêtements de sol,
- la réaffectation des fabriques,
- la restitution du petit étang,
- la requalification des entrées,
- la mise en valeur de l'aqueduc.

# 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD



État de référence

**Parking Jugan**  
*Installation de jardins partagés et d'un parc à chien.*

**Cage aux fauves**  
*Réhabilitation de l'édifice en tiers-lieu et création d'un bâtiment en extension.*

**Aqueduc**  
*Aménagements sous les arcades de l'aqueduc.*

**Jeux d'enfants**  
*Création d'une aire de jeux récréative autour du pavillon de l'éléphant réaffecté en théâtre pour enfants.*

**Cage aux ours**  
*Réhabilitation des cages en musée hors les murs et lieux d'accueil d'exposition pour le Musée des Beaux-Arts et le Muséum d'Histoire Naturelle.*

**Chambre de fraîcheur**  
*Reboisement autour de la cabane au toit de chaume.*

**Zone de fraîcheur avec brumisation sur ancien étang**  
*Restitution du petit étang.*



État projeté

• ÉTAT DES LIEUX :



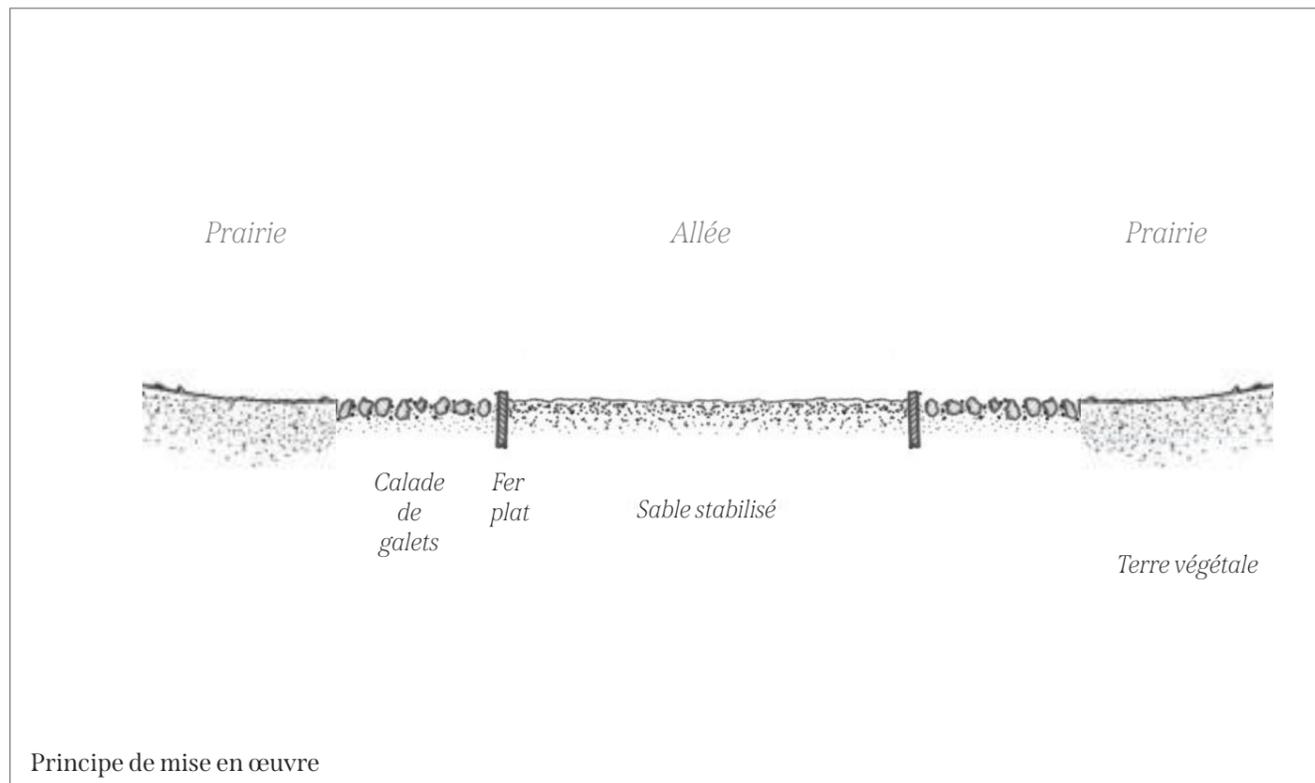
Chaussée bitumineuse et cunettes béton



Vestiges de cunette en calade de galets



• ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS :



Le sol actuel des allées du jardin zoologique nord est banalisé et donne au parc un caractère routier incompatible avec le caractère patrimonial du lieu.

Afin de diminuer cette imperméabilisation des sols, le programme propose donc la réfection du revêtement de sol des allées suivant le schéma de principe ci-contre.

Tous les cheminements devront être traités en sable stabilisé avec des bordures en fer plat et calades de galets (cf. schéma de principe).

À cela, s'ajoute la restitution du profil d'origine avec un talus. Cette morphologie permettrait de rétablir le système d'arrosage par immersion des prairies, procédé qui pourrait s'inscrire dans une logique d'économie d'eau. De plus, elle permettrait de créer un "seuil" de protection des prairies.

## 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD | LE PARKING JUGAN

### • RÉFÉRENCE



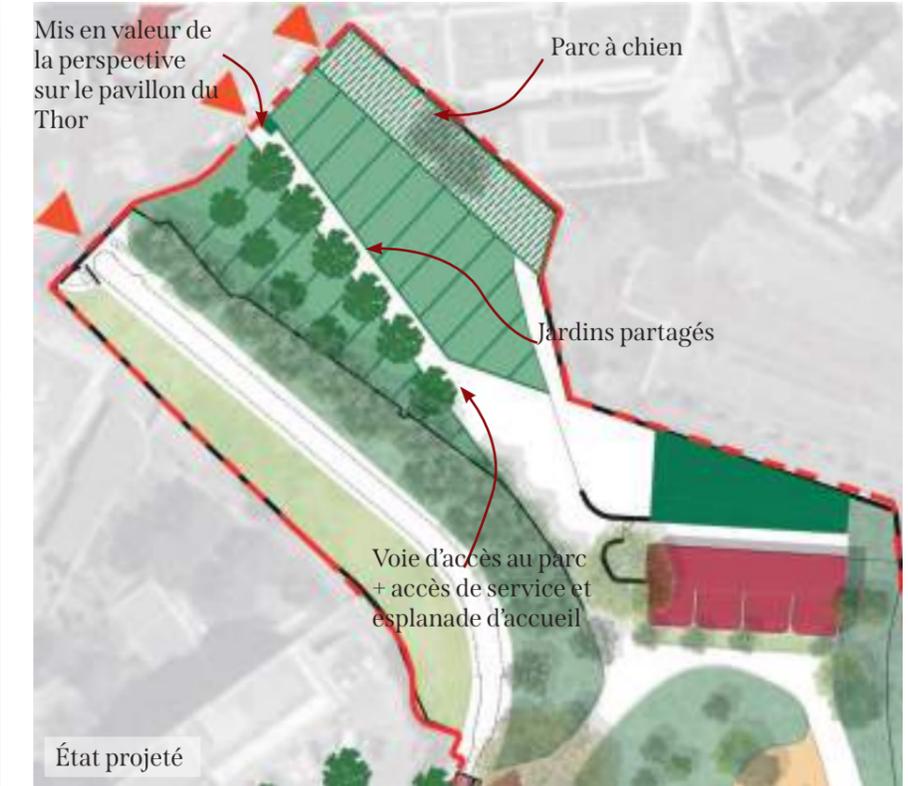
État de référence, 1947

### • ÉTAT ACTUEL



État actuel

### • ÉTAT PROJETÉ



État projeté

### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

Le parking Jugan était occupé jusqu'au début des années 70 par des serres. Aujourd'hui, l'espace a été entièrement minéralisé pour y installer des places de parking, qui servent pour partie en journée aux visiteurs du parc mais sont aussi surtout utilisés par les riverains. Le programme propose d'agrandir les jardins partagés actuels afin de retrouver la vocation de jardin et d'espace de production qui lui était initialement dédié. Les bâtiments en périphérie (annexes services techniques) sont détruits pour y installer un parc canin avec différents parcours et avec entrée indépendante côté Rue Jeanne Jugan. La nouvelle voie d'accès au parc permet de traverser les jardins partagés et de mettre en valeur la perspective sur le pavillon du Thor.

Le programme propose :

- La création d'un **grand parc canin d'environ 500 m<sup>2</sup>** à la place des anciens bâtiments de services détruits
- La **désimperméabilisation du parking sur une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup>** pour y déplacer et agrandir les jardins partagés
- La plantation d'arbres sur une partie de jardins partagés
- La création d'une voie d'accès au parc et d'une esplanade au niveau de l'entrée et de la cage aux fauves



Jardins partagés, Mâcon



Parc canin, La Rochelle



## 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD | LA CAGE AUX FAUVES

## THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

### • RÉFÉRENCE



### • ÉTAT ACTUEL



### • ÉTAT PROJETÉ



### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

La cage aux fauves a été restaurée lors de la précédente campagne de travaux de 2013. Le programme propose d'affecter à ces cages un **nouvel usage de tiers-lieu** (type accueil, médiation et restauration). En effet, cette fabrique dispose d'un emplacement stratégique en entrée de parc et permettant de fonctionner de manière autonome de jour et de nuit. Le projet propose de disposer des tables au sein des cages et d'accueillir les équipements nécessaires dont les cuisines dans une extension contemporaine au Nord. L'implantation des deux bâtiments en vis à vis crée une circulation centrale permettant de distribuer les deux édifices. La cage aux fauves représente une **surface potentielle de 350m<sup>2</sup>**. Le projet prévoit de créer une extension d'une **surface de 350m<sup>2</sup>**.

Le programme propose :

- la dépose des statues d'animaux et la purge de tous les éléments parasites y compris la végétation,
- la construction d'une extension au Nord de la fabrique existante incluant cuisines, stockages, sanitaires et services,
- l'aménagement des cages existantes en salles de réception (cf. références ci-contre),
- la plantation de grimpants autour de ces cages.

• RÉFÉRENCE



• LES JEUX D'ENFANTS



• ÉTAT DES LIEUX



• ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

Le jardin zoologique nord accueille des jeux d'enfants aux pieds de l'aqueduc. Cependant, cette aire de jeux est traitée avec des matériaux qui ne renvoient pas au caractère patrimonial du lieu. Les jeux usinés et les manèges présents sur le site sont incompatibles avec l'écriture du parc et de l'aqueduc à proximité.

Le programme propose le déplacement de cette aire de jeux vers l'ancien delphinarium tout en complétant l'espace de jeux développé autour du pavillon de l'éléphant, avec son circuit de petites voitures enfantines.

Ce déplacement permettra de créer une aire ludique dont l'écriture des jeux et manèges s'accordera mieux avec le parc paysager et les éléments existants. Les jeux existants devront être remplacés par des jeux en matériaux naturels (bois, cordages ou en rocailles) qui s'accorderont avec la morphologie végétale située à proximité.

L'aire ludique se retrouvera à proximité du pavillon de l'éléphant qui pourra être occupé par des usages en lien avec cette dernière comme un théâtre pour enfants par exemple.

# 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD | LA CHAMBRE DE FRAÎCHEUR

## THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

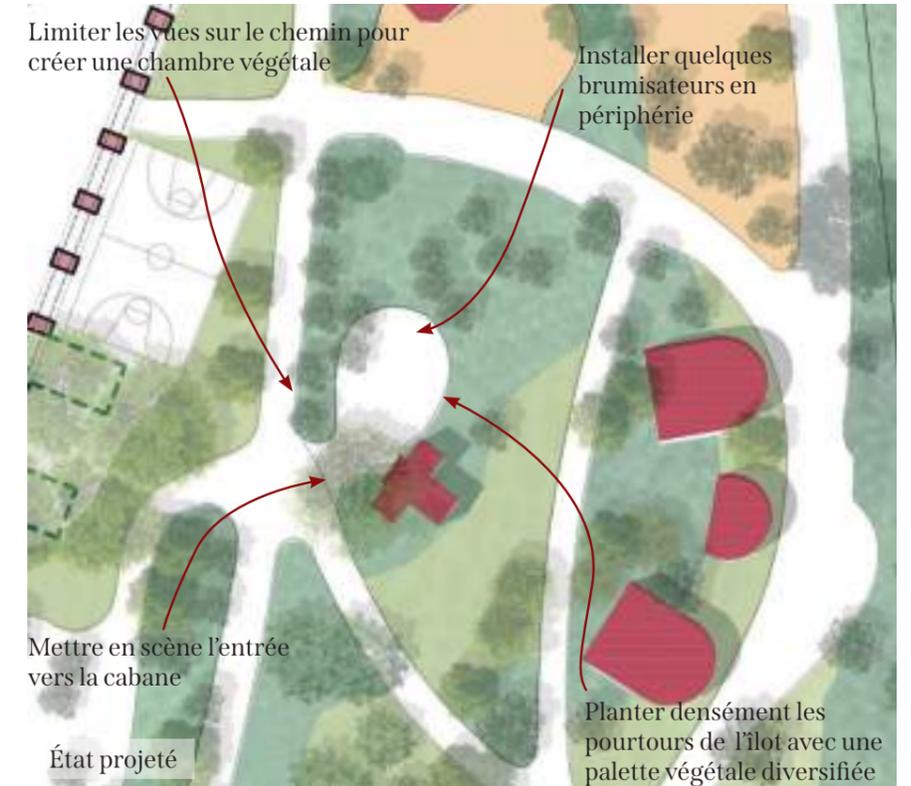
### • RÉFÉRENCE



### • ÉTAT ACTUEL



### • ÉTAT PROJETÉ



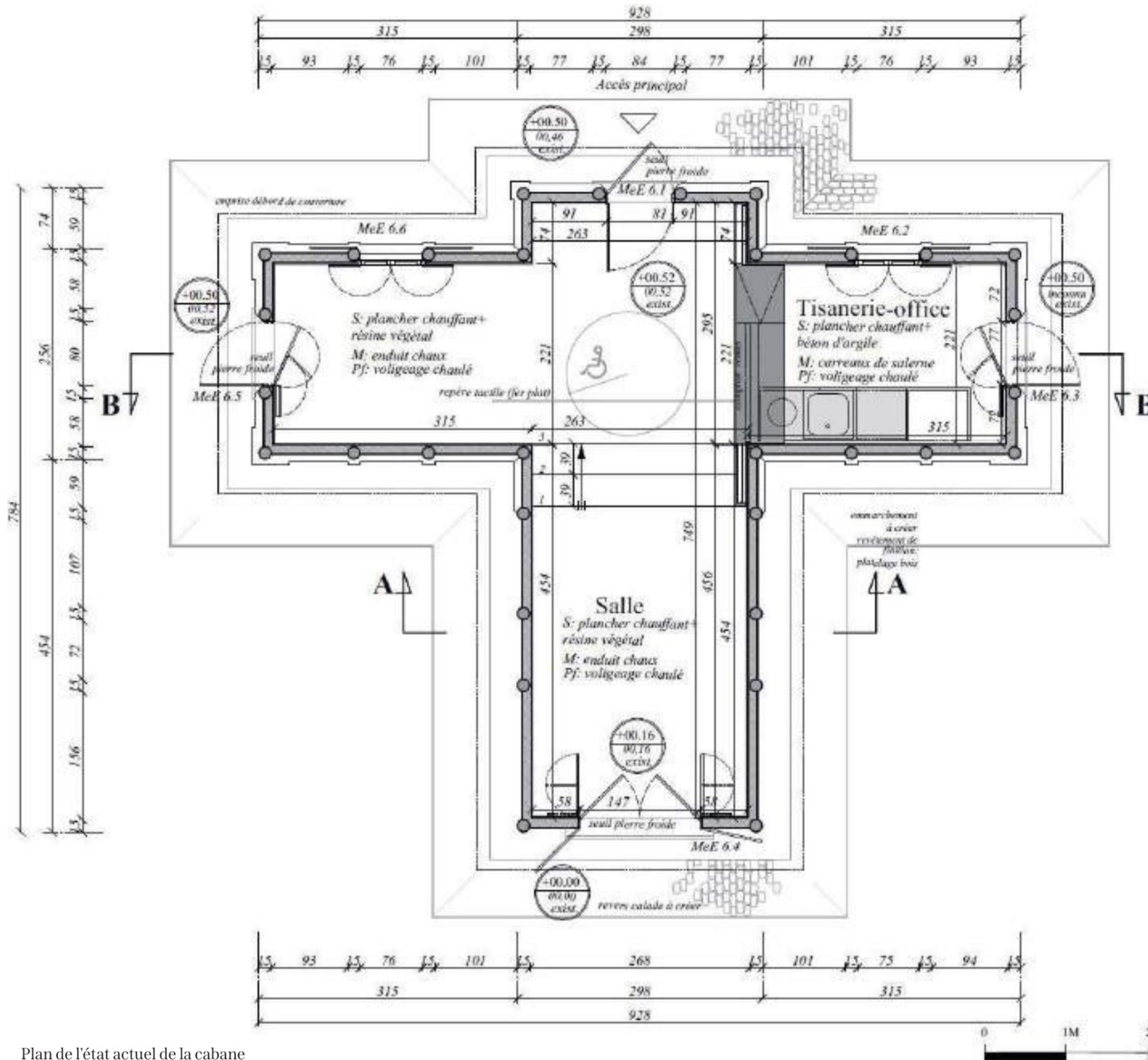
### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

La cabane au toit de chaume a été restaurée lors de la précédente campagne de travaux de 2013. Elle n'a aujourd'hui aucune fonction mais dispose des raccordements en eau et électricité permettant d'envisager différents usages. Le programme prévoit la possibilité de créer une buvette à l'intérieur de la cabane et de créer une chambre végétale ombragée et intime autour du bâtiment et de sa terrasse. Un nouveau mobilier et des brumisateurs permettront de profiter de cet espace de fraîcheur. Afin d'intimiser le lieu, il sera densément planté en périphérie pour l'isoler des cheminements et du passage des promeneurs.

Le programme propose :

- Le décompactage des sols autour des pieds d'arbres existants,
- De reboiser l'ensemble de l'îlot avec des strates arbustives et arborées permettant de créer un espace ombragé
- De planter densément les lisières avec des espèces arbustives et une palette végétale diversifiée
- De mettre en scène l'entrée dans cette future chambre végétale
- D'installer quelques brumisateurs en lisière

• ÉTAT DES LIEUX



Plan de l'état actuel de la cabane

• ÉTAT DE RÉFÉRENCE

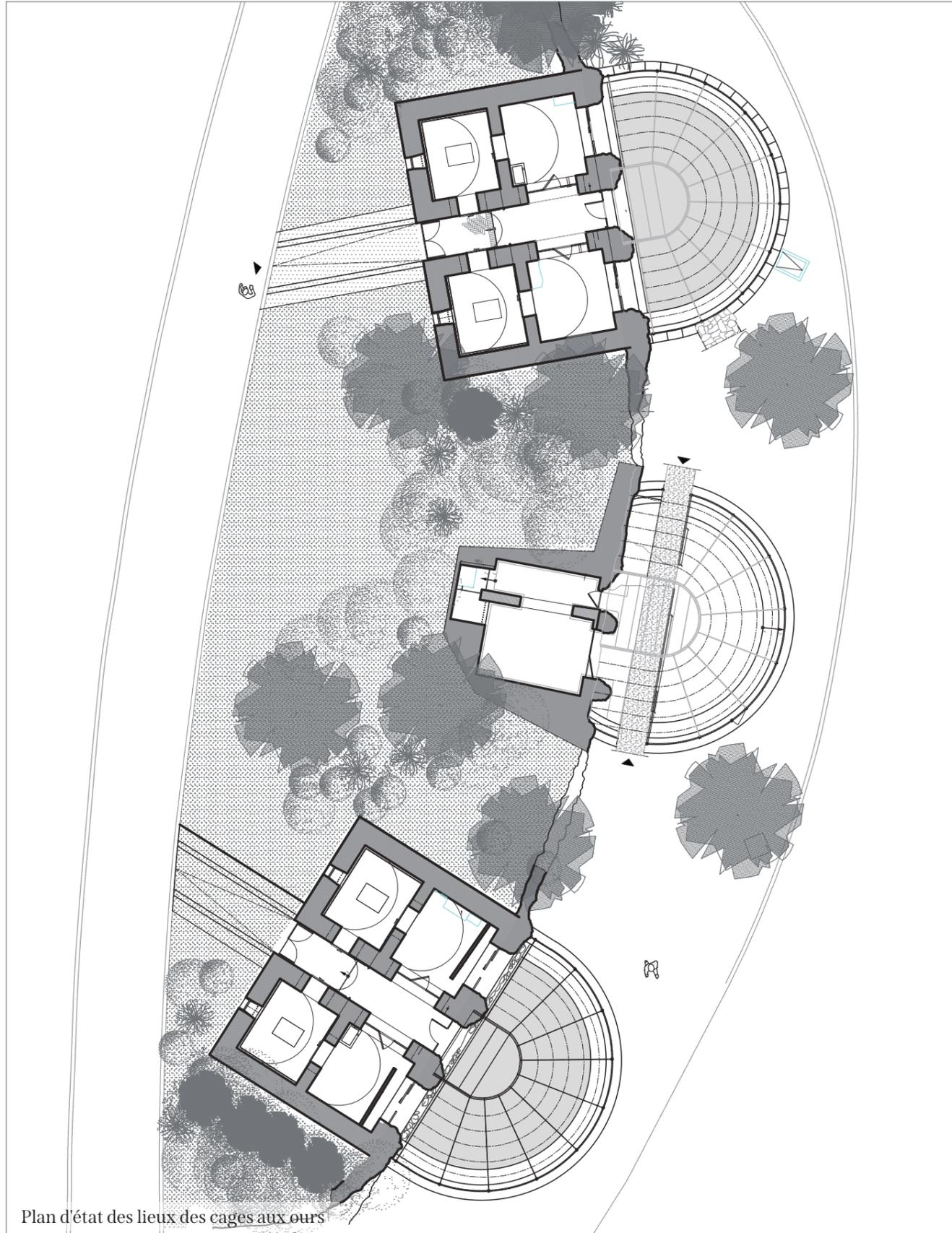


État de référence

• ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

La cabane au toit de chaume a été restaurée lors de la campagne de travaux de 2013. Elle est actuellement équipée pour servir de buvette / tisanerie. **Le projet prévoit d'utiliser cette fabrique comme buvette** en lien avec la chambre de fraîcheur et les espaces créés près de l'aqueduc. Elle représente une surface de 40m<sup>2</sup>.

## 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD | LES CAGES AUX OURS



Plan d'état des lieux des cages aux ours

## • ÉTAT ACTUEL

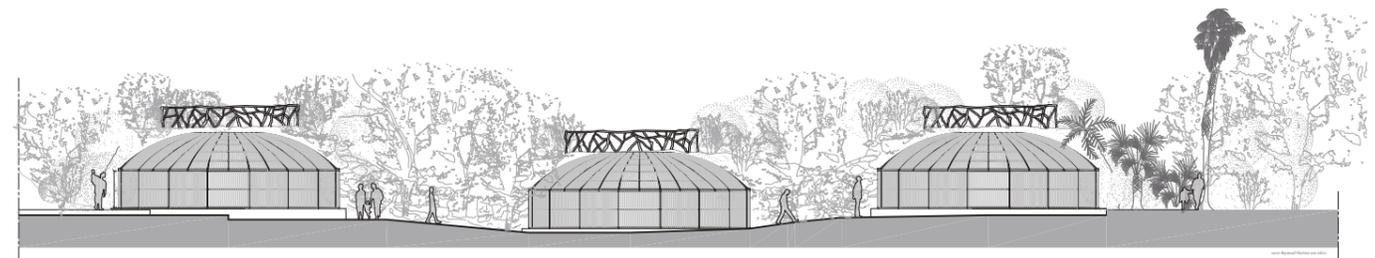


Les cages aux ours ont été restaurées pendant la campagne de travaux de 2013. Le programme propose d'affecter un nouvel usage à ces cages, en lien avec le Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille et le Musée des Beaux-Arts de Marseille, comme un **musée hors les murs**. Ces cages pourraient abriter en leur sein des expositions hors les murs, permettant de redonner un usage à cet ensemble de fabriques.

L'ensemble des trois cages représente une **surface potentielle de 300m<sup>2</sup>**.

Le programme propose :

- la dépose des statues d'animaux et de l'œuvre artistique,
- la purge de tous les éléments parasites y compris la végétation,
- la mise en œuvre de tous les éléments nécessaires à l'aménagement d'une salle d'exposition temporaire.



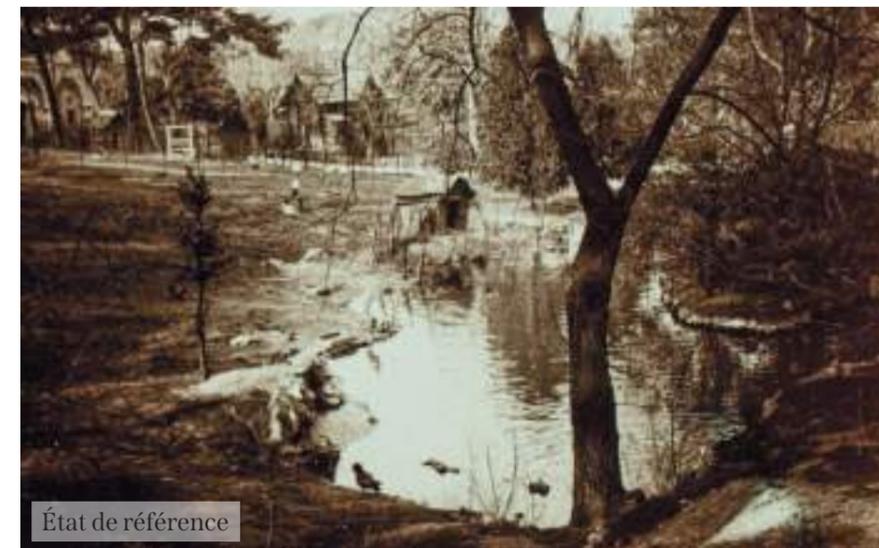
Élévation paysagère des cages aux ours

# 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD | LE PETIT ÉTANG - ZONE DE FRAÎCHEUR AVEC BRUMISATION

## • RÉFÉRENCE



## • ÉTAT ACTUEL



# THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

## • ÉTAT PROJETÉ



## • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

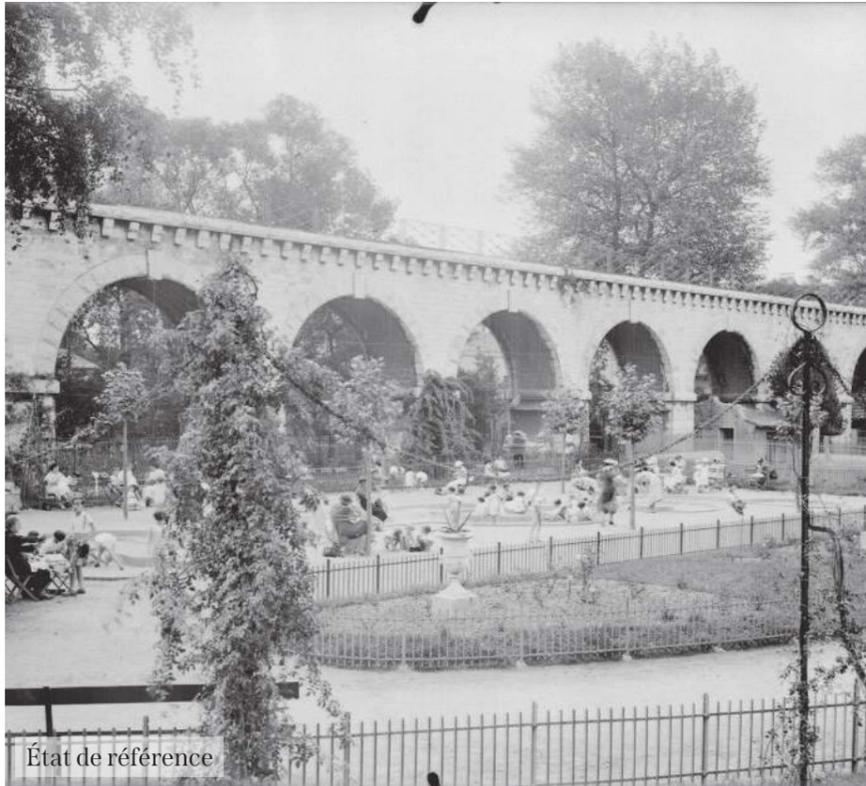
L'ancien étang du jardin zoologique nord a été comblé dans les années 70 et remplacé par une prairie et des plantations. Cependant, la nature du sol argileuse, la faible quantité de terre arable, le ravinement et le tassement du sol entraînent une faible reprise des végétaux à proximité. Le programme propose de recréer ce petit étang afin de créer un îlot de fraîcheur. Les berges seront traitées en pente douce et végétalisées. De nouvelles plantations arborées et arbustives en périphérie permettront également d'ombrager cet espace.

Le programme propose :

- La recréation d'un étang (alimenté en eaux grise après la remise en service de la citerne)
- L'aménagement et la plantation des berges avec des plantes de zones humides
- L'installation de brumisateurs afin de créer une zone de fraîcheur
- La plantation d'arbustes et arbres en périphérie afin d'ombrager la prairie (après étude de sol pour adapter les espèces).

## 1. LE JARDIN ZOOLOGIQUE NORD | LAQUEDUC

### • RÉFÉRENCE



### • LES TREILLES



## THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

### • ÉTAT PROJETÉ



### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

Les arcades de l'aqueduc ne sont plus occupées actuellement. Auparavant elles recevaient des structures légères en bois ou de petits édifices qui permettaient d'agrémenter le jardin en le ponctuant de petits équipements (buvettes, sanitaires, etc.).

Le projet prévoit de restituer ces tonnelles afin d'occuper ces espaces sous les arcades. Ces édifices peuvent être appréhendés en quatre entités de chacune 100 m<sup>2</sup>, proposant ainsi une **surface potentielle de 400m<sup>2</sup>**.

Le programme propose :

- la purge de tous les éléments parasites y compris la végétation,
- l'aménagement de tonnelles en bois et structures légères (cf. références ci-contre),
- la création de sanitaires au sein d'une des structures,
- la plantation de grimpants autour de ces tonnelles.



L'aqueduc

:



## 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** Ancien parc zoologique incluant une grotte cascade, aux promenades et serpentines organisées autour de plusieurs fabriques qui abritaient des animaux. Il se caractérise par de grands espaces enherbés, ponctués des bosquets et fabriques ménageant des tableaux et des fenêtres paysagères sur le reste de la composition, encore perceptibles.

**Usages actuels :** promenade piétonne et vélo, jeux et loisirs divers, parc à chiens

**Perception et physionomie :** Alternance de bosquets densément plantés, pelouses et arbres isolés.

#### Intérêts paysager :

- Promenade historique,
- Tableaux paysagers,
- Fabriques,
- Palette botanique.

#### Permanences historiques :

- Tracé et composition historique,
- Fabriques,
- Grotte cascade
- Maison des jardiniers.



État de référence



État des lieux

### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

La principale problématique du jardin zoologique nord est la fermeture des espaces (notamment par la présence du parc à chiens) et la perte de cohérence des tableaux paysagers autour des fabriques, ainsi que la disparition de pièces d'eau (lac et bassin d'entrée).

Aussi, dans cette partie du parc, les premières actions à mener se concentreront sur le déplacement du parc à chiens, l'amélioration des bosquets plantés et lisières autour des fabriques, afin de procéder à la réouverture des percées visuelles qui structurent le jardin paysager.

À cela, le programme ajoute :

- l'enrichissement de la palette végétale,
- le déplacement du parc à chiens incluant la requalification de la pinède,
- la création d'une aire de jeux pour enfants,
- la réfection des revêtements de sol,
- la réaffectation des fabriques,
- l'amélioration du ruisseau existant et la restitution du bassin d'entrée,
- la requalification de l'entrée historique.

## 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD



**Ancienne volière**  
**Pavillon de la girafe**  
*Lieu associatif et requalification de l'ancienne volière en buvette.*

**Zone de fraîcheur avec jeux d'eau sur ancien lac**  
*Amélioration du ruisseau existant.*

**Bassin d'entrée**  
*Restitution du bassin d'entrée.*

**Fosse aux ours**  
*Réaffectation en grotte de fraîcheur.*

**Pinède**  
*Requalification de la pinède avec aménagement d'un espace de jeux pour enfants.*

**Entrée**  
*Requalification de l'entrée historique et restitution des pavillons d'entrée.*

**Parc à chiens**  
*Création d'un parc à chiens indépendant, en accès libre depuis le boulevard du jardin zoologique.*



## 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD | LES REVÊTEMENTS DE SOLS

• ÉTAT DES LIEUX :



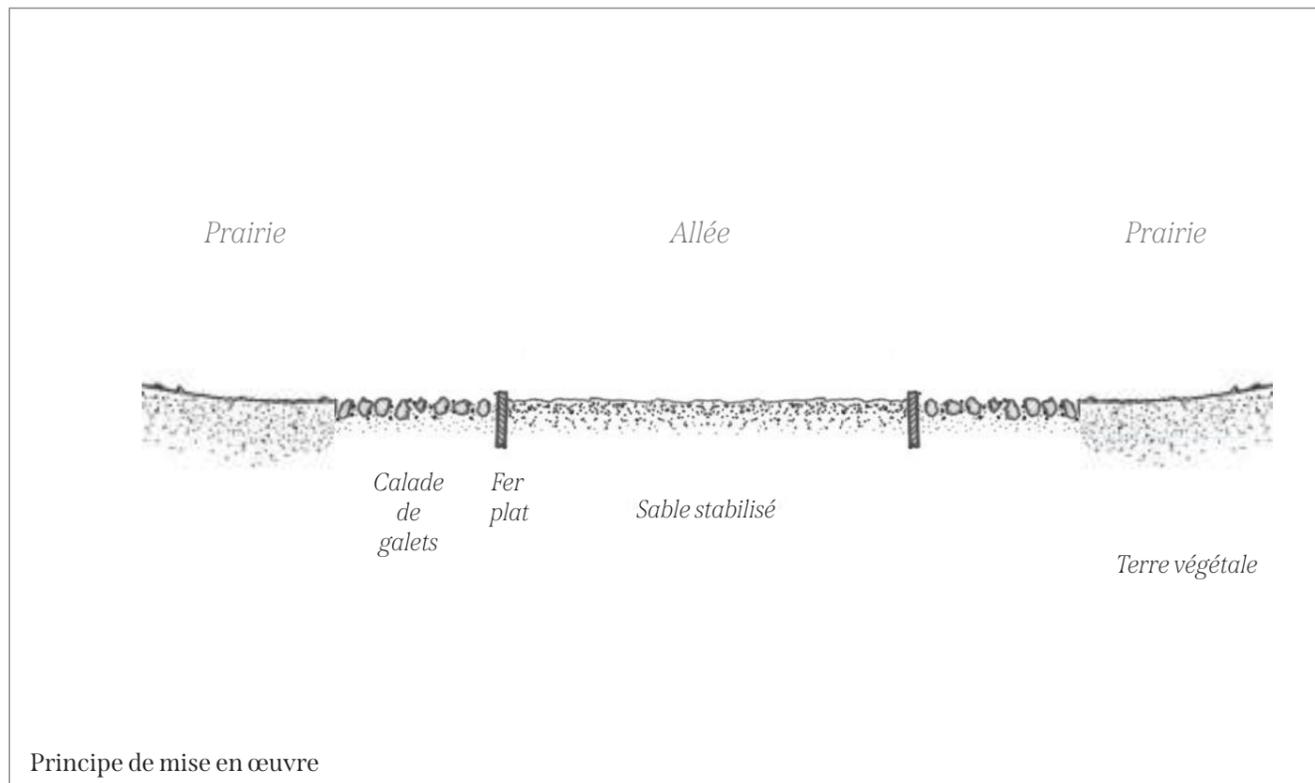
Chaussée bitumineuse et cunettes béton



Tours d'arbres en pavés autobloquants



• ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS :



Le sol actuel des allées du jardin zoologique sud est banalisé et donne au parc un caractère routier incompatible avec le caractère patrimonial du lieu.

Afin de diminuer cette imperméabilisation des sols, le programme propose donc la réfection du revêtement de sol des allées suivant le schéma de principe ci-contre.

Tous les cheminements devront être traités en sable stabilisé avec des bordures en fer plat et calades de galets (cf. schéma de principe).

À cela, s'ajoute la restitution du profil d'origine avec un talus. Cette morphologie permettrait de rétablir le système d'arrosage par immersion des prairies, procédé qui pourrait s'inscrire dans une logique d'économie d'eau. De plus, elle permettrait de créer un "seuil" de protection des prairies.

## 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD | LE PAVILLON DE LA GIRAFE, LE KIOSQUE ET LA VOLIÈRE

### • RÉFÉRENCE



### • LA VOLIÈRE



## THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

### • ÉTAT PROJETÉ



### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

Le kiosque à musique, le pavillon de la girafe et l'ancienne volière représentent un ensemble bâti et spatial cohérent. Le pavillon et le kiosque ont été restaurés dans la précédente campagne de travaux de restauration menée par l'agence Fabrica Traceorum.

**Le projet prévoit de réhabiliter le pavillon de la girafe en lieu associatif** (en lien avec le kiosque lorsqu'il accueille des événements). L'emplacement de l'ancienne volière permet d'accueillir une buvette et offre un espace arboré agréable. La volière permet d'imaginer l'installation de tables et chaises en lien avec la buvette ainsi que de tables de jeux d'échecs.

Le pavillon de la girafe représente une **surface potentielle de 40m<sup>2</sup>**. L'ancienne volière représente une **surface potentielle de 50m<sup>2</sup>**.

Le programme propose :

- la réaffectation du pavillon de la girafe en lieu associatif,
- la réaffectation de la volière en buvette, incluant la mise en place de mobiliers en terrasse ainsi que de tables de jeux d'échecs.

## 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD | LE RUISSEAU - ZONE DE FRAÎCHEUR AVEC JEUX D'EAU

• RÉFÉRENCE



• ÉTAT ACTUEL



• ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

L'ancien lac qui était alimenté par la grande cascade a été comblé dans les années 70. Une serpentine d'eau est venue prendre sa place. Cependant la nature du sol et le tassement du sol ne permettent pas une bonne croissance de la végétation. Le programme prévoit de retrouver un rapport plus fort à l'eau en évoquant l'emprise de l'ancien lac, avec un traitement de sol de dalles enherbées de part et d'autre du ruisseau, et l'ajout de brumisateurs afin de créer un véritable îlot de fraîcheur et un espace ludique.

Le programme propose :

- Le traitement du sol sur l'emprise de l'ancien lac avec des dalles enherbées
- L'installation de brumisateurs et jeux d'eau
- La plantation de nouveaux arbres et arbustes avec paillage du sol

## 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD | LA PINÈDE

### • ÉTAT ACTUEL



### • RÉFÉRENCE



## THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

### • ÉTAT PROJETÉ



### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

La pinède est aujourd'hui entièrement occupée par le parc à chien et constitue une zone sous-utilisée. Les problèmes de tassement et de ravinement entraînent un lessivage des sols et une mise à nu des racines qui aboutit à un dépérissement de la végétation et un risque de chute des arbres.

Le projet propose de constituer des restanques en pierres ou fascines de bois pour lutter contre les effets du ravinement. Un apport de terre végétale et un paillage du sol permettront de recréer un support propice à la replantation d'espèces du cortège végétal de la garrigue afin d'augmenter le caractère méditerranéen de cette zone.

Le programme propose :

- La dépose des clôtures de l'ancien parc à chiens
- La création de restanques (pierres ou bois) et le paillage du sol
- La mise en place d'un système de gestion de l'eau (rigoles)
- La replantation de pins et d'espèces du cortège végétal de la garrigue

## 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD | LA PINÈDE

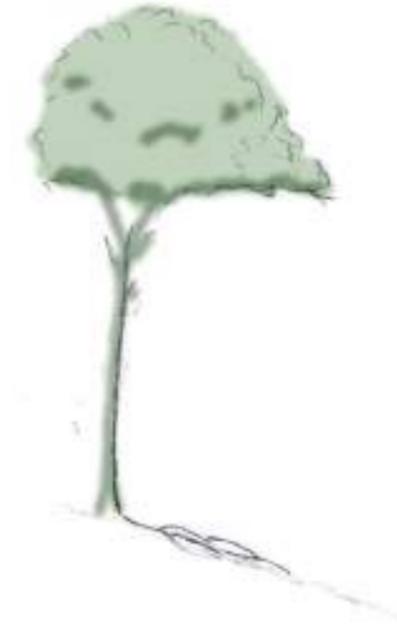
- ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS



Principe d'installation des restanques en pierre ou fascines de bois

## THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

- ÉTAT ACTUEL



Un sol en pente dénudé qui entraîne un lessivage des sols et une mise à nu du système racinaire

- ÉTAT PROJÉTÉ



Mise en place de restanques en pierres (ou fascines de bois) avec apport de terre végétale et paillage du sol



État projeté

## 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD | LA PINÈDE

### • ÉTAT ACTUEL



État actuel



État actuel



État actuel

### • RÉFÉRENCE



Référence : mur d'escalade au Parc de la Poudrerie de Sevran



## THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

### • ÉTAT PROJETÉ



### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

Le parc à chien est aujourd'hui fragmenté, dégradé et sous-utilisé. Le mur de soutènement entre le jardin du plateau et le jardin zoologique sud est peu visible malgré ses qualités architecturales.

Le programme prévoit de réduire et déplacer le parc à chien en le positionnant dans la partie basse avec une entrée indépendante côté Boulevard du Jardin Zoologique. L'ancienne emprise d'une parcelle clôturée du parc à chien devient ainsi une **aire de jeux d'environ 400 m<sup>2</sup>**, et la création d'un mur d'escalade.

Dans la partie médiane, au niveau des infrastructures du métro, aujourd'hui très dégradée, le programme prévoit un nettoyage et une reprise des éléments architecturaux existants, et l'installation de nouveaux mobiliers avec table de jeux.

Le programme propose :

- La dépose des clôtures de l'ancien parc à chiens
- Le nettoyage (tags) et reprise des éléments architecturaux existants
- La création d'une aire de jeux et d'un mur d'escalade dans la partie haute
- L'installation de table de jeux dans la partie médiane
- La création d'un nouveau parc à chiens avec entrée indépendante par le Boulevard du Jardin Zoologique

## 2. LE JARDIN ZOOLOGIQUE SUD | LA PINÈDE

### • ÉTAT ACTUEL



État actuel



État actuel



État actuel

### • RÉFÉRENCES



Référence : garde-corps, Jardin du Château d'eau à Sète



Belvédère, Parc de l'Ermitage à Lormont

## THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

### • ÉTAT PROJETÉ



État projeté

### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

L'ancien parc à chien possède un relief particulier qui offre des vues à la fois sur la ville et le grand paysage. Ces points hauts sont aujourd'hui peu lisibles. Le programme prévoit une mise en valeur de ces belvédères, avec une sécurisation, installation de nouvelles rambarde et mobilier et installation de signalétique (de type table d'orientation).

Le programme propose :

- La mise en place de nouveaux garde-corps en rocaille
- Le remplacement du mobilier
- L'installation de signalétique

• RÉFÉRENCE



État de référence

• ÉTAT ACTUEL



État actuel

• ÉTAT PROJETÉ



État projeté



Nymphée de Villeflix à Noisy-le-Grand



Grotte au Parc des Buttes Chaumont à Paris

• ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

La fosse aux ours n'a pas connu de réaffectation en termes d'usage. Elle présente pourtant une situation particulière en étant accessible depuis le haut de la promenade mais également par le bas : la fosse gère la différence de niveaux.

Le projet prévoit d'utiliser la fosse pour créer une grotte de fraîcheur alimentée depuis la grotte cascade, proposant ainsi une **surface potentielle de 60m<sup>2</sup>**. La grotte pourrait être le support de fons sonores à diffuser en lien avec le Musée des Beaux-Arts de Marseille. Elle pourrait également accueillir une cabane de livres et devenir un lieu de pause et de lecture.

Le programme propose :

- la purge de tous les éléments parasites y compris la végétation,
- l'ouverture de la fosse obturée en son centre,
- la création de baies permettant d'accéder à la fosse par la promenade basse,
- l'aménagement et la création d'une grotte de fraîcheur (cf. références ci-contre).

### 3. LE JARDIN DU PLATEAU



#### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** Jardin du plateau Longchamp situé sur les hauteurs du parc, en promontoire et offrant des vues sur le paysage lointain. Il comprend des promenades avec une esplanade situé en arrière du palais Longchamp. Il se caractérise par de grands espaces enherbés, ponctués de bosquets, tout en orientant un axe de perspective du pavillon des vanes vers le palais Longchamp. Cette partie comprend la majorité des arbres historiques du parc Longchamp.

**Usages actuels :** promenade piétonne et vélo, jeux et loisirs divers, buvette

**Perception et physionomie :** Alternance de bosquets densément plantés, pelouses et arbres isolés.

#### Intérêts paysager :

- Promenade historique,
- Tableaux paysagers,
- Palette botanique.

#### Permanences historiques :

- Tracé et composition historique,
- Citerne,
- Arbres historiques.



État de référence



État des lieux

#### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

La principale problématique du jardin du plateau est la banalisation des parterres ainsi que la perte de l'axe perspectif entre le palais Longchamp et le pavillon des vanes.

Aussi, dans cette partie du parc, les premières actions à mener se concentreront sur l'amélioration des pelouses afin de procéder à la réouverture des percées visuelles qui structurent le jardin paysager.

À cela, le programme ajoute :

- l'enrichissement de la palette végétale,
- la réfection des revêtements de sol,
- la réaffectation du pavillon des vanes,
- la requalification de l'allée Jean-Louis Pons conduisant au jardin du plateau,
- la mise en valeur de l'esplanade du plateau.

### 3. LE JARDIN DU PLATEAU



#### **Pavillon des vannes**

Réaffectation du pavillon en buvette avec aménagement d'un ascenseur et de sanitaires.

#### **Allée J.-L. Pons et parking terrain AIL**

Aménagement de l'allée et du parking près de l'Observatoire.

#### **Esplanade**

Aménagement de l'esplanade du plateau pour accueil de manifestations.

#### **Jardin**

Requalification des parterres et bosquets du jardin du plateau.

#### **Restanques et chapelle Buffon**

Réaffectation de la chapelle Buffon et aménagement de restanques en jardins pédagogiques type relais-nature et aire de jeux ludiques.

#### **Annexe Muséum**

Aménagement d'un bâtiment hypogée en création en remplacement du bungalow de taxidermie et restauration affecté au Muséum d'Histoire Naturelle.



### 3. LE JARDIN DU PLATEAU | LES REVÊTEMENTS DE SOLS

• ÉTAT DES LIEUX :



Chaussée bitumineuse et bordures béton

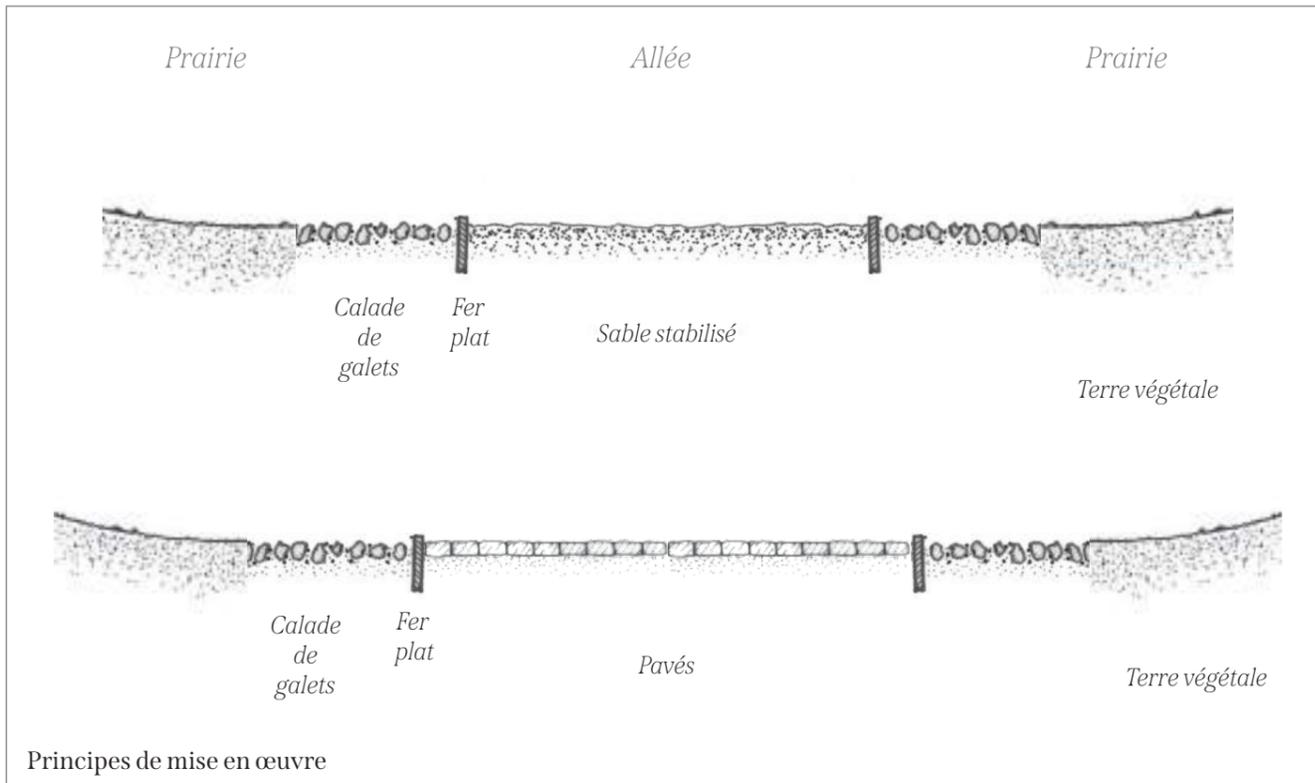


Chaussée bitumineuse et cunettes béton



Exemple de mise à distance des parterres au jardin du Luxembourg à Paris

• ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS :



Le sol actuel des allées du jardin du plateau est banalisé et donne au parc un caractère routier incompatible avec le caractère patrimonial du lieu.

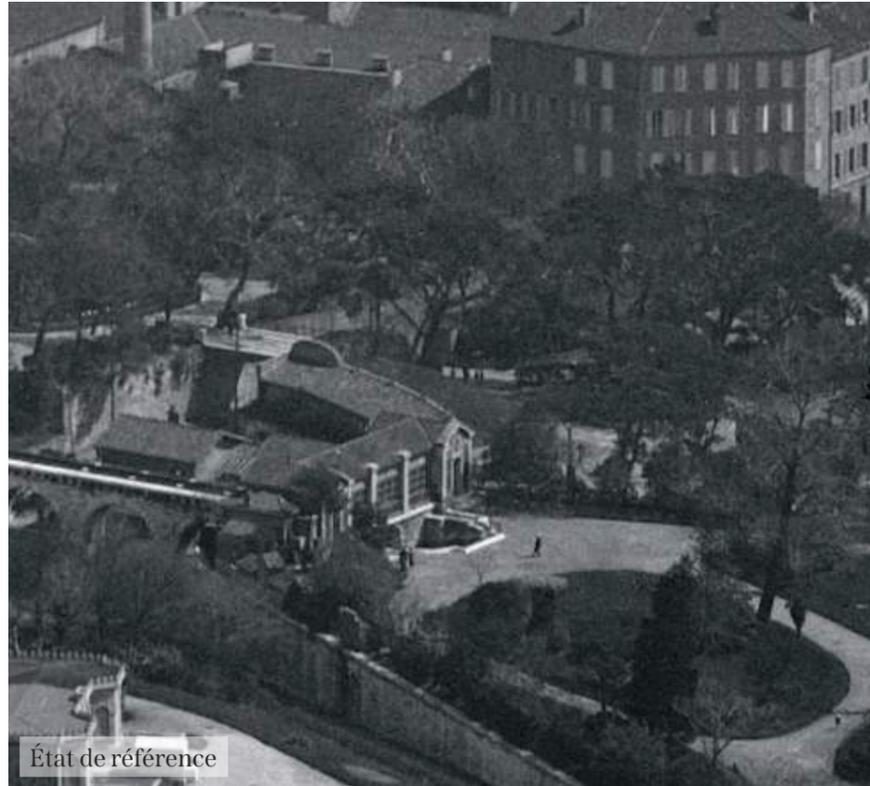
Afin de diminuer cette imperméabilisation des sols, le programme propose donc la réfection du revêtement de sol des allées suivant le schéma de principe ci-contre.

Tous les cheminements devront être traités en sable stabilisé avec des bordures en fer plat et calades de galets (cf. schéma de principe). Les cheminements en pente seront traités en béton sablé avec calade de galets (c'est le cas de la montée du jardin à la française). De la même manière, l'esplanade du plateau Longchamp sera traitée en béton sablé afin d'accueillir des évènements culturels ponctuels.

À cela, s'ajoute la restitution du profil d'origine avec un talus. Le projet prévoit de supprimer la différence de niveau entre l'allée et le parterre en talutant les bordures de prairie. Le talus permettra de rétablir le système d'arrosage par immersion des prairies, procédé qui pourrait s'inscrire dans une logique d'économie d'eau. De plus, elle permettrait de créer un "seuil" de protection des prairies.

### 3. LE JARDIN DU PLATEAU | LE PAVILLON DES VANNES

- RÉFÉRENCE

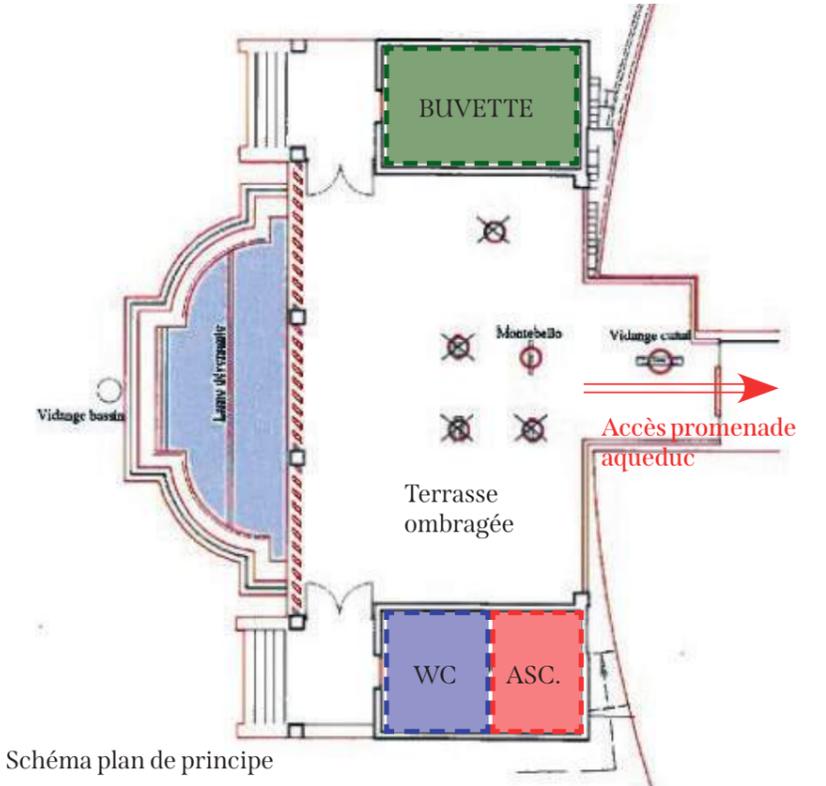


- ÉTAT ACTUEL



### THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

- ÉTAT PROJETÉ



- ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

Le pavillon des vannes présente une position stratégique. En effet, ce pavillon est à la croisée entre jardin du plateau, jardin zoologique Sud et jardin zoologique Nord (via l'aqueduc).

Le projet prévoit de réintroduire de nouveaux usages dans cet édifice : il serait réaffecté en lieu de buvette avec une surface potentielle de 180m<sup>2</sup>.

De plus, le projet prévoit de réaliser une extension permettant d'introduire un ascenseur urbain. Ce dernier desservirait 3 niveaux différents : un niveau bas en lien avec le Boulevard Cassini, un niveau intermédiaire situé en point haut du jardin zoologique Sud (près des jeux d'enfants), et enfin un niveau haut situé dans le pavillon des vannes et donnant accès au jardin du plateau. Cette liaison verticale permet ainsi de régler les problèmes d'accessibilité en créant des connexions entre les différentes parties majeures du parc.

Le programme propose :

- la démolition du bâtiment métropolitain en contrebas,
- la construction d'un ascenseur urbain extérieur desservant 3 niveaux (cf. schéma ci-contre),
- la réaffectation du pavillon des eaux en buvette y compris sanitaires.

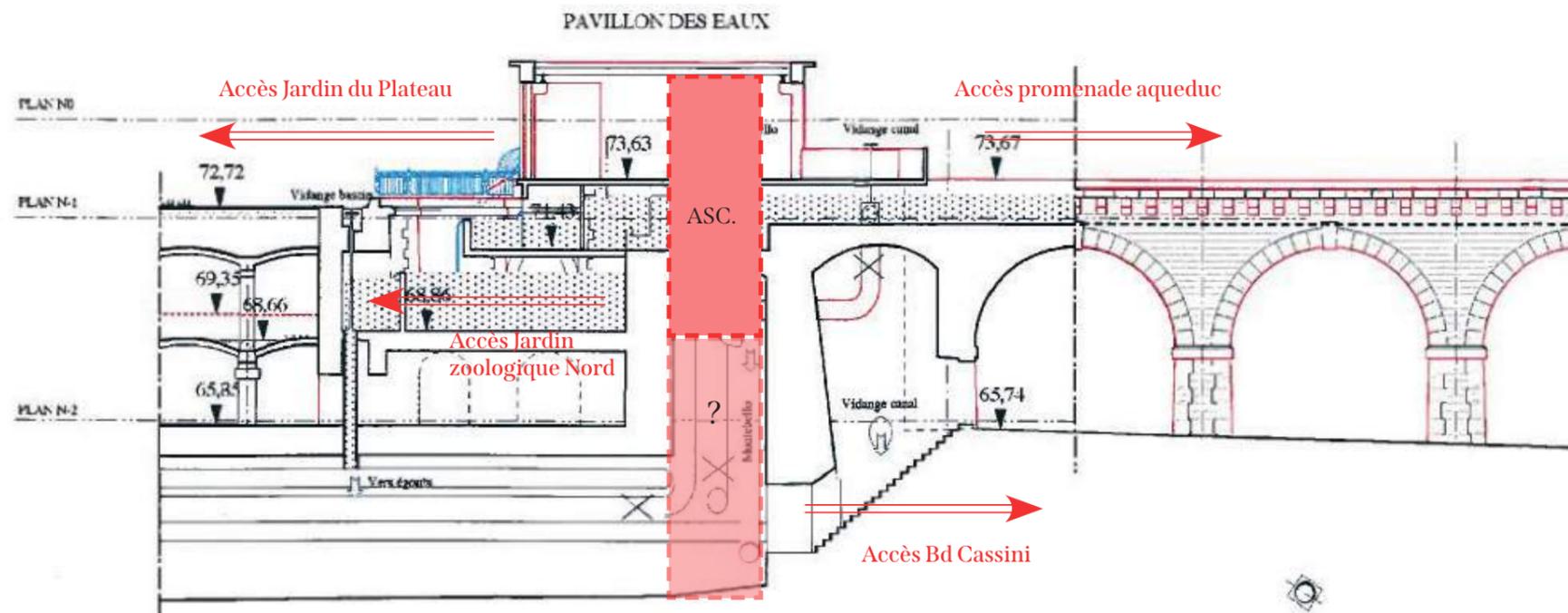
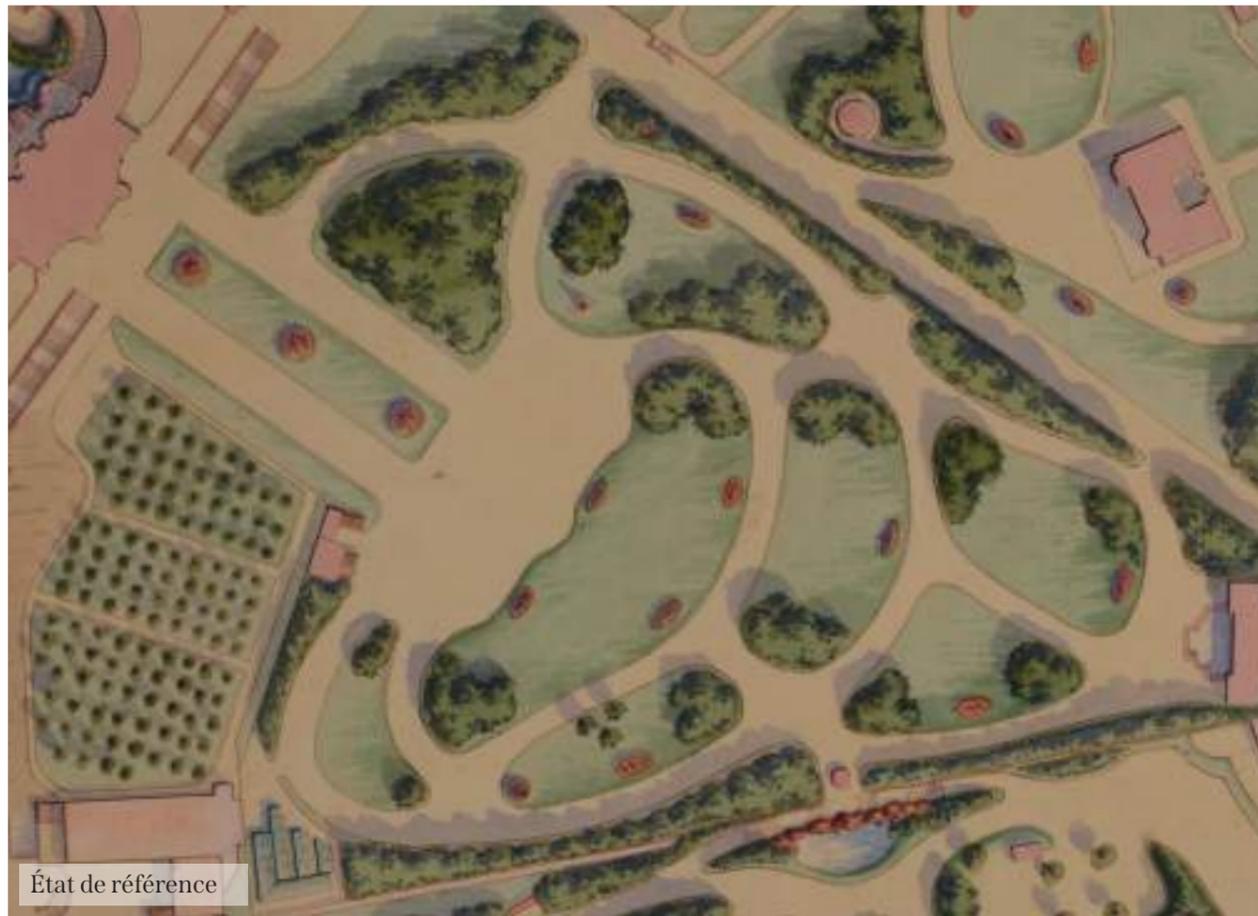


Schéma coupe de principe

### 3. LE JARDIN DU PLATEAU | LE JARDIN DU PLATEAU

#### • RÉFÉRENCE



#### • ÉTAT PROJETÉ



#### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

Le jardin du plateau constitue le point culminant du Parc Longchamp. Lieu fréquenté dominant la ville, il est aussi un espace plébiscité pour l'organisation de manifestations. Les contraintes du sous-sol (présence de la citerne) ont conditionné l'organisation des plantations, qui créent un effet de perspective vers le pavillon d'arrivée d'eau. Le programme prévoit de s'appuyer sur le plan de référence pour recomposer les espaces, en protégeant le patrimoine arboré existant, en retravaillant le sol pour favoriser la reprise des prairies, et en densifiant et replantant les espaces périphériques.

Le programme propose :

- De matérialiser la limite entre les pelouses centrales et l'esplanade par un grand banc linéaire
- De retravailler les pelouses de la partie centrale au-dessus de la citerne (travail du sol, amendement, limitation des usages). Les espaces périphériques seront accompagnés de plantations arbustives pour augmenter l'effet de perspective.
- De protéger les arbres existants en installant du paillage et broyage et en interdisant l'accès au pied pour éviter le tassement.
- Supprimer l'allée en arrière de la fontaine Wallace, non présente à l'origine et favorisant la fréquentation des pelouses centrales
- De renouveler le patrimoine arboré par de nouvelles plantations sur les espaces périphériques qui constitueront le nouveau cortège d'avenir du parc, et apporteront des îlots de fraîcheur, notamment sur les deux îlots de part et d'autre de l'esplanade
- De retravailler les hauteurs et les différentes strates de lisière arbustives, notamment dans les bosquets de part et d'autre du parterre régulier
- De déplacer le manège au niveau du jardin japonais
- D'installer des jardins pédagogiques en restanques associés aux activités du Muséum, en réduisant/ recomposant l'emprise et la disposition de l'aire de jeux actuelle.

### 3. LE JARDIN DU PLATEAU | LE JARDIN DU PLATEAU

- ÉTAT ACTUEL

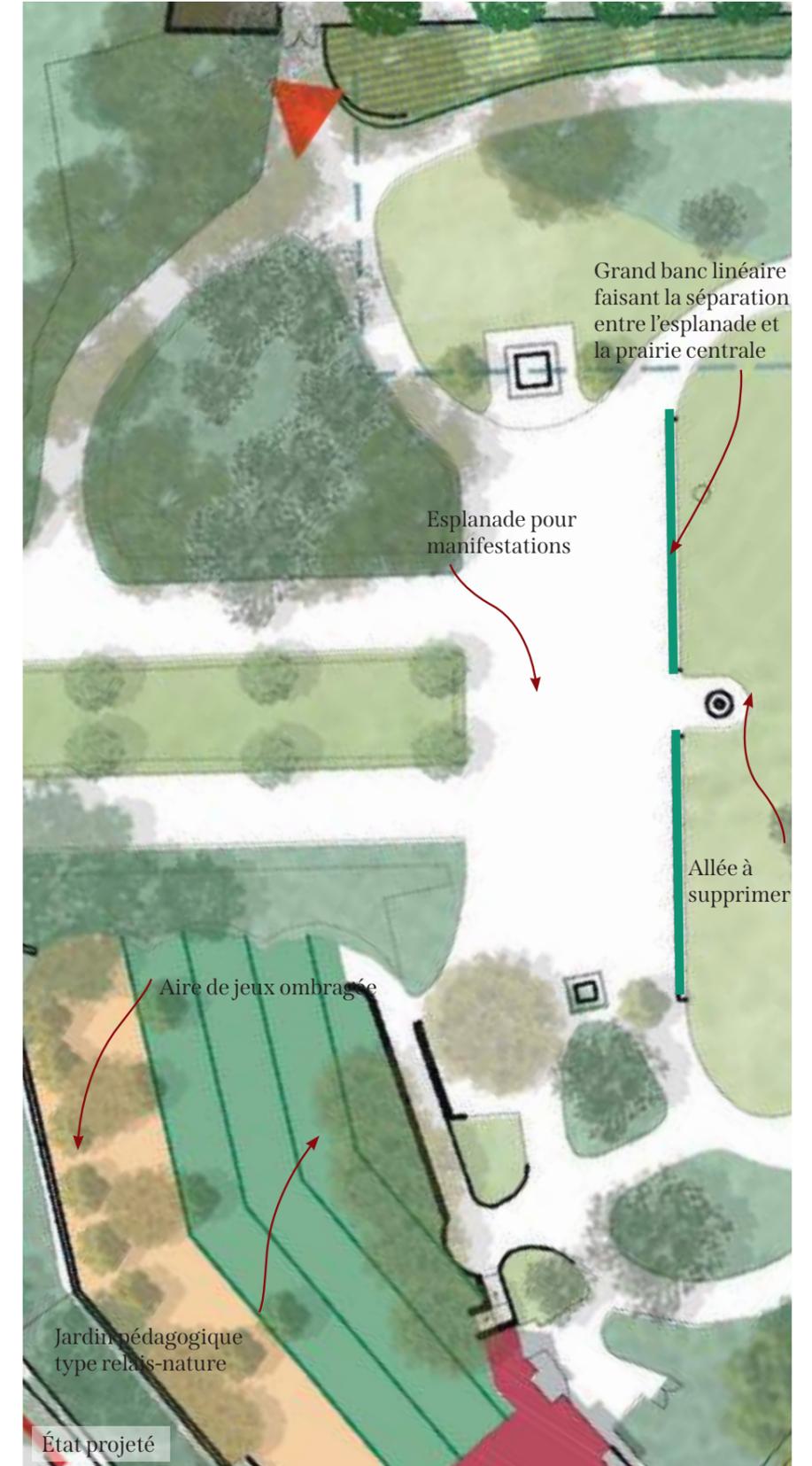


- RÉFÉRENCES



### THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

- ÉTAT PROJETÉ



### 3. LE JARDIN DU PLATEAU | LE JARDIN DU PLATEAU

- ÉTAT ACTUEL



### THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES



### 3. LE JARDIN DU PLATEAU | L'ESPLANADE DU PLATEAU

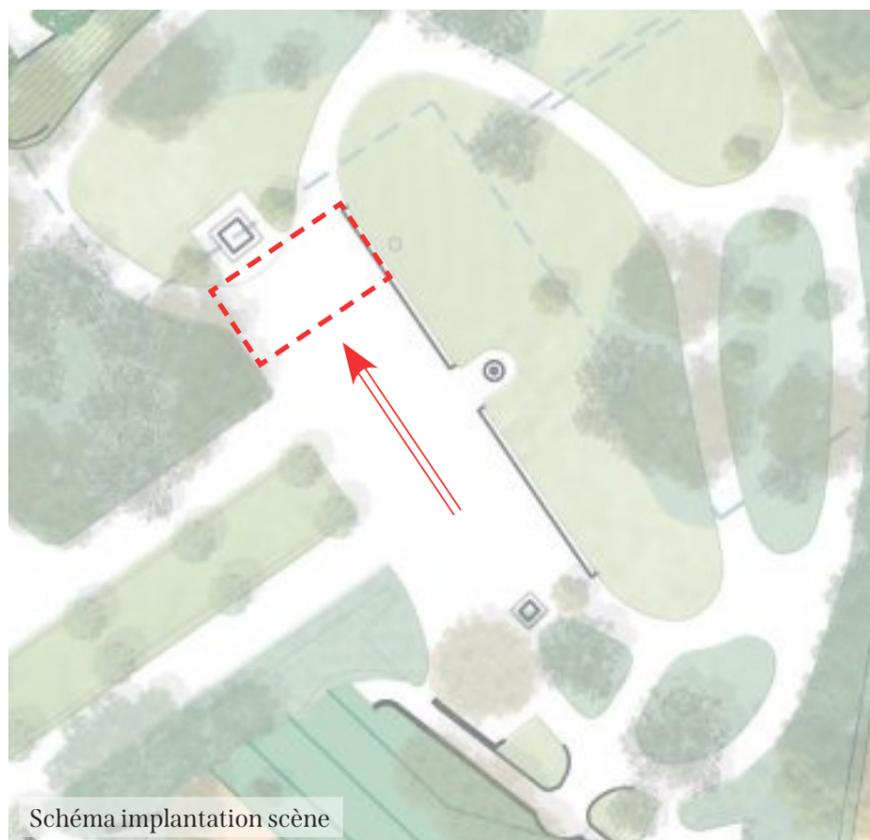
- RÉFÉRENCE



- L'ESPLANADE EN SITUATION DE CONCERT



- ÉTAT PROJETÉ



### THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

- ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

L'esplanade du plateau Longchamp est un espace capable d'accueillir des événements de taille modérée avec une **surface potentielle de 1500m<sup>2</sup>**. Suivant les calculs d'un ERP de type PA, le nombre de personnes maximal pourrait être de **3000 personnes** (3 personnes par m<sup>2</sup>, déduction faite de la surface de la scène).

Le projet prévoit de traiter les revêtements de sols de l'esplanade en béton sablé afin d'accueillir des événements ponctuels. Cet espace permet d'offrir un espace scénique latéral (cf. schéma de principe ci-contre). On peut imaginer aisément la mise en œuvre d'une scène démontable sur cette esplanade (cf. référence ci-contre).

Toutefois, l'esplanade ne pourra plus accueillir d'événements de grande échelle mais plutôt des événements de taille modérée, peu impactant pour le site et notamment ses parterres.

Le programme propose :

- la réfection des revêtements de sols en béton sablé,
- la mise à disposition d'un espace capable d'accueillir une scène démontable.

### 3. LE JARDIN DU PLATEAU | L'ESPLANADE DU PLATEAU



État actuel

Statue Alphonse de Lamartine

Observatoire de Marseille

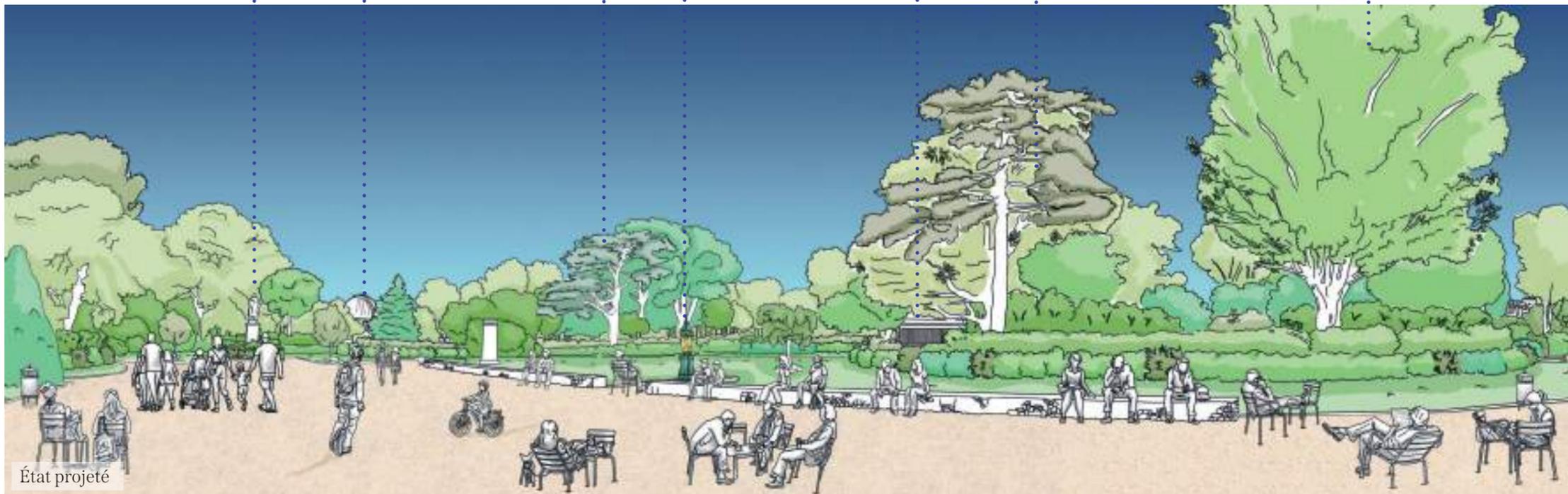
Cèdre de l'Atlas

Fontaine Wallace

Pavillon des vannes

Pin Laricio et Marronnier d'Inde

Orme de Sibérie



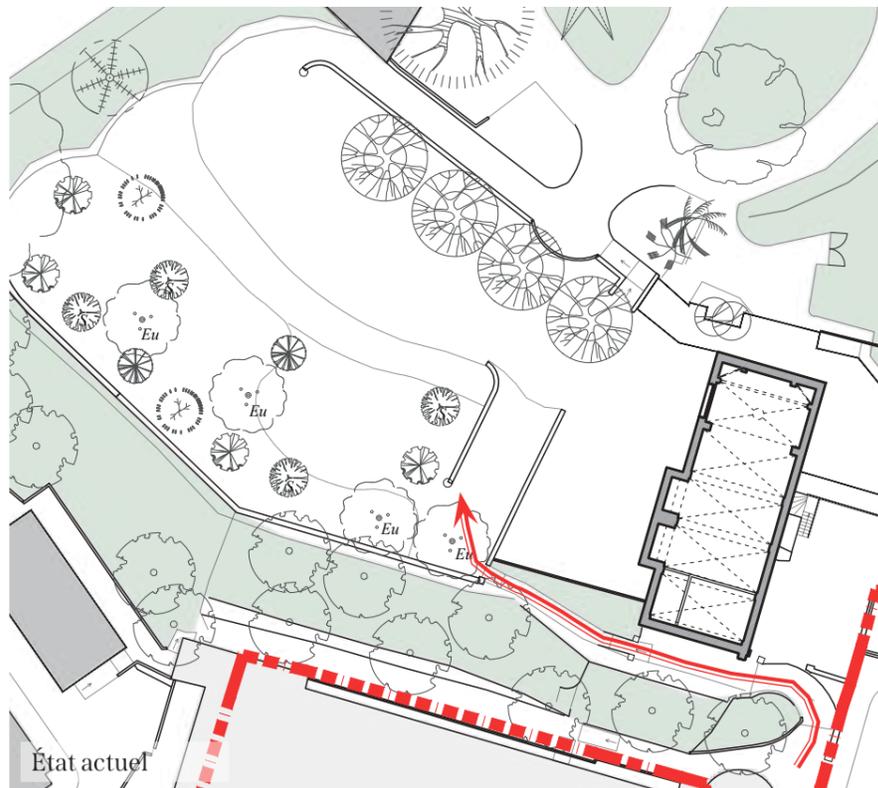
État projeté

### 3. LE JARDIN DU PLATEAU | LES RESTANQUES ET LA CHAPELLE BUFFON

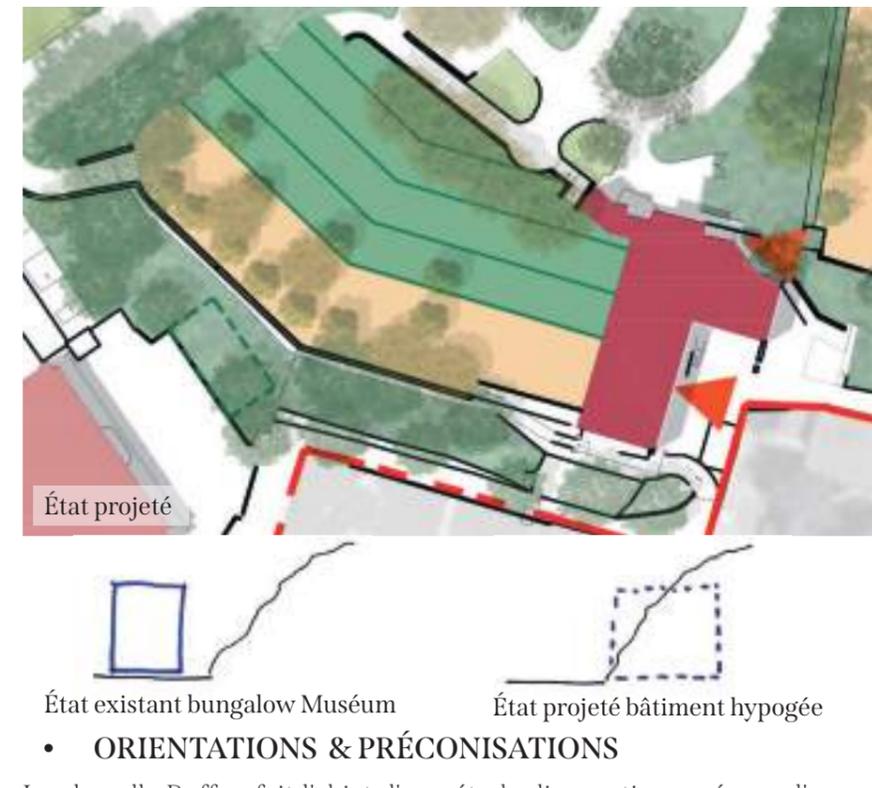
- RÉFÉRENCE



- ÉTAT ACTUEL



- ÉTAT PROJETÉ



La chapelle Buffon fait l'objet d'une étude diagnostic menée par l'agence d'architecture Donjerkovic. Cette étude vise la consolidation structurelle de l'édifice afin de mettre un terme à l'arrêté de péril toujours présent sur le site. La chapelle présente un grand intérêt architectural : elle a conservé son volume d'origine ainsi que quelques éléments de décor. Aussi, le projet prévoit d'exploiter une **surface potentielle de 200m<sup>2</sup>** afin de **proposer un lieu dédié à des évènements culturels ponctuels (concerts, exposition temporaires, etc.)**.

En lien avec la nouvelle affectation de la chapelle, le projet prévoit de conserver une partie des jeux d'enfant en les améliorant avec des matériaux de meilleure facture (bois, cordages, revêtements adaptés, etc.). Il prévoit également de développer des **jardins pédagogiques type relais-nature** en lien avec les écoles de Marseille. Ces espaces représentent une **surface potentielle de 2000m<sup>2</sup>**.

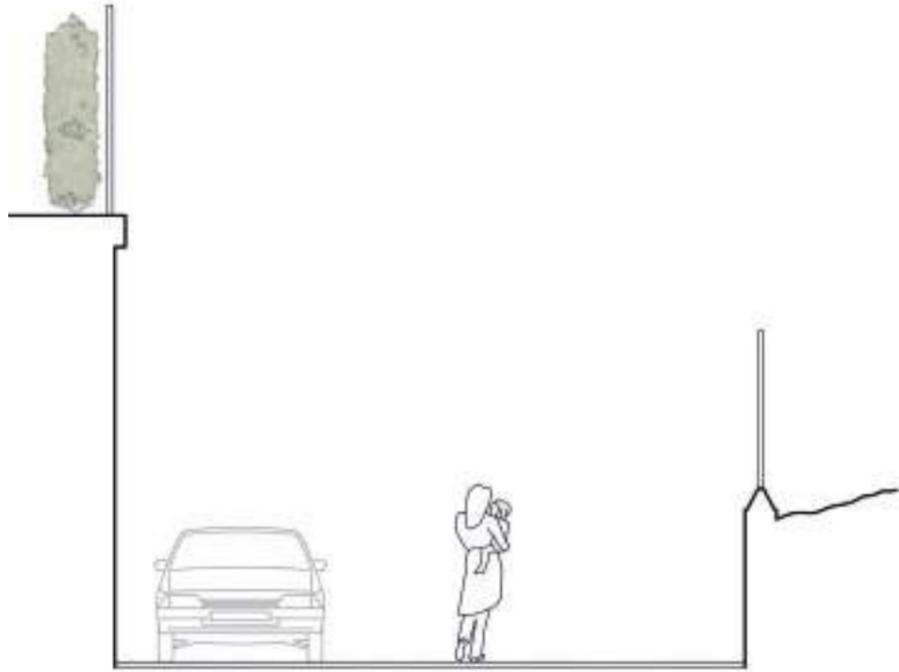
De plus, l'actuel bungalow de taxidermie et restauration affecté au Muséum d'Histoire Naturelle sera remplacé par un **bâtiment en hypogée de 200m<sup>2</sup>** dans le talus attenant et répondant aux mêmes fonctions qu'initialement.

Le programme propose :

- la réhabilitation de la chapelle en lieu d'accueil d'évènements culturels ponctuels,
- l'aménagement d'une annexe au Muséum en hypogée,
- l'amélioration des jeux d'enfants existants et la création de jardins pédagogiques (cf. références ci-contre).

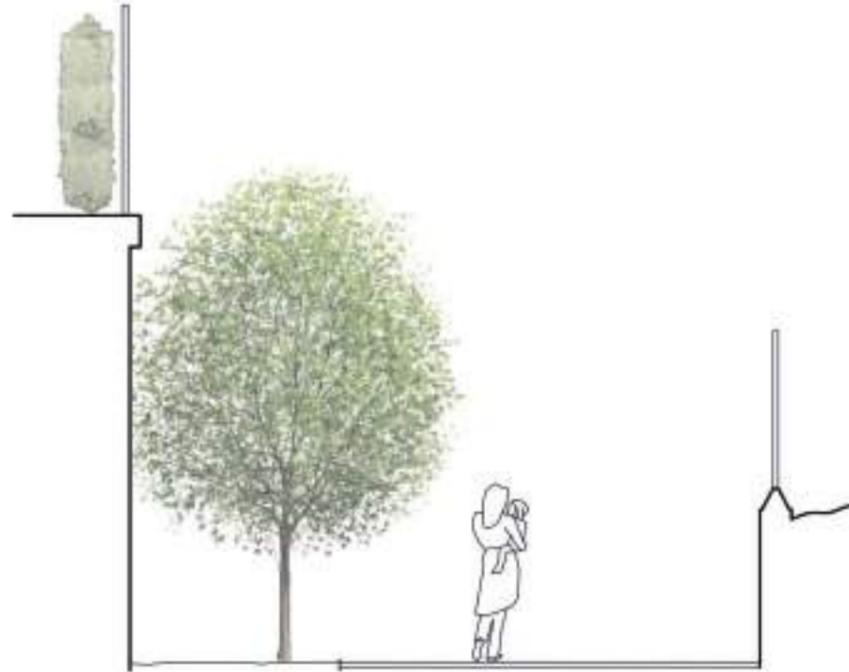
### 3. LE JARDIN DU PLATEAU | L'ALLÉE JEAN-LOUIS PONS ET LE PARKING TERRAIN AIL

• ÉTAT ACTUEL



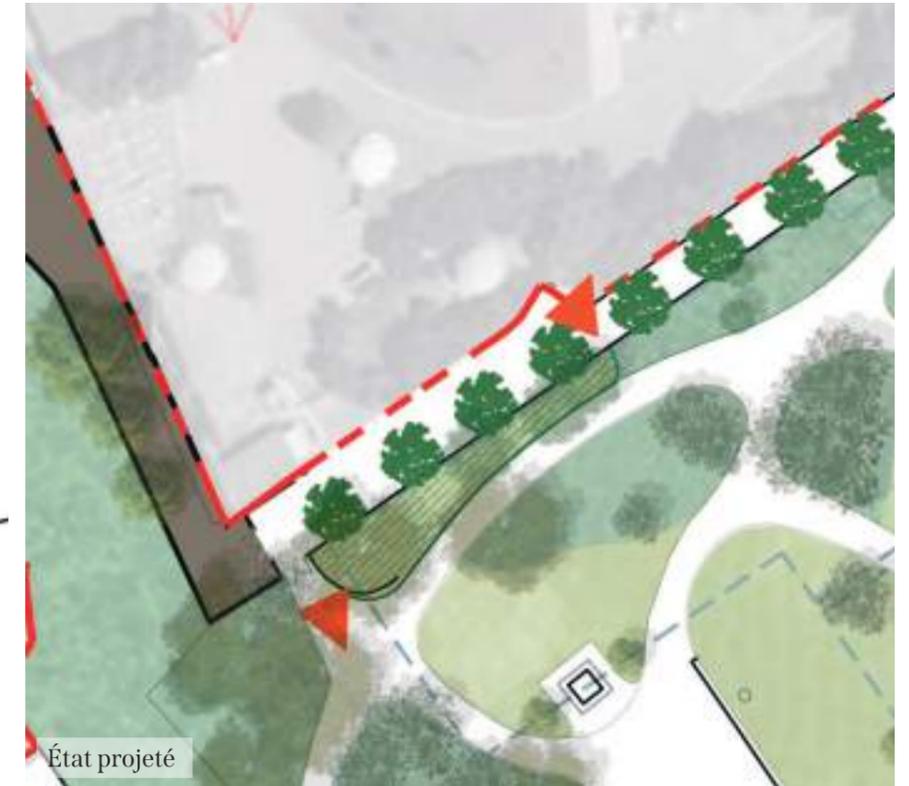
État actuel

• ÉTAT PROJETÉ

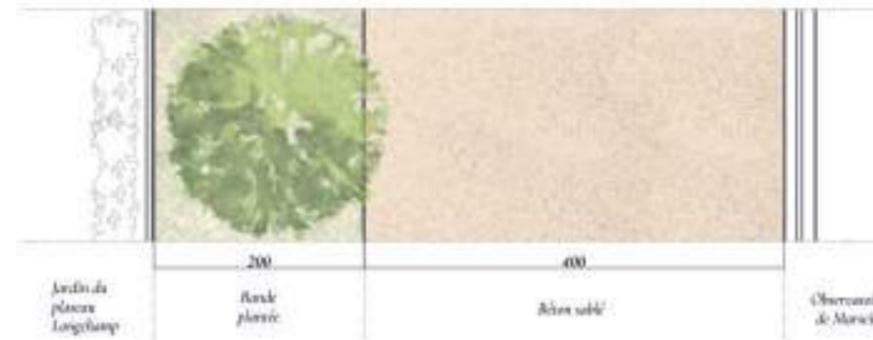
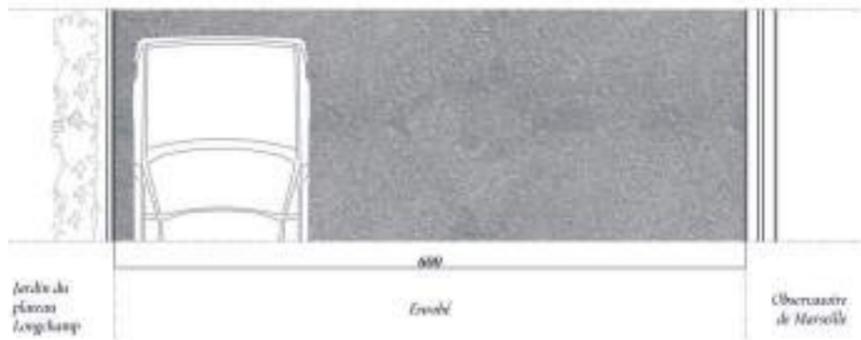


État projeté

• ÉTAT PROJETÉ



État projeté



• ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

L'allée Jean-Louis Pons propose un accès privilégié aux PMR et aux poussettes au jardin du plateau : en effet, l'allée permet de rejoindre le jardin du plateau depuis le Boulevard Cassini via une longue pente. Toutefois, cette allée est aujourd'hui encombrée de véhicules stationnés et ne présente pas une intégration architecturale suffisante en lien avec le caractère patrimonial du lieu.

Le projet prévoit de piétonniser l'allée mais en autorisant un accès réglementé aux véhicules PMR, de secours et de livraison via des bornes escamotables placées au début de l'allée. De plus, le projet vise à végétaliser l'allée afin d'introduire la dimension végétale et arborée du parc dès les prémices de ses accès principaux (cf. coupes et plans de principe ci-contre). Le parking terrain AIL sera dédié aux engins des services techniques des parcs et jardins, ainsi qu'au stockage de broyats et outillages.

Le programme propose :

- la réfection des sols de l'allée Jean-Louis Pons avec un béton sablé,
- la plantation d'arbres type arbres de Judée en alignement le long de l'allée,
- la mise en place de bornes escamotables au niveau de la jonction avec le Boulevard Cassini.

## 4. L'ENTRÉE MONUMENTALE



### CARACTÉRISTIQUES

**Description :** Parterre historique du palais Longchamp. Il se compose autour de la fontaine cascade monumentale.

**Usages actuels :** promenade piétonne et vélocipède, Musée des Beaux-Arts et Muséum d'Histoire Naturelle

**Perception et physionomie :** Parterres plantés, pelouses et arbres isolés.

#### Intérêts paysager :

- Entrée historique,
- Perspective paysagère,
- Palette botanique.

#### Permanences historiques :

- Tracé et composition historique.



État de référence



État des lieux

### ORIENTATIONS ET PROTOCOLE

La principale problématique de l'entrée monumentale est la perte de cohérence de la perspective paysagère centrale et la disparition des plantations en lisières près des clôtures périphériques.

Aussi, dans cette partie du parc, les premières actions à mener se concentreront sur le traitement des parterres ainsi que l'amélioration des lisières plantées qui permettaient d'accentuer l'effet perspectif vers le palais Longchamp.

À cela, le programme ajoute :

- l'enrichissement de la palette végétale,
- la réfection des revêtements de sol,
- la requalification de l'entrée.



L'entrée monumentale dans les années 1910



L'entrée monumentale dans les années 1960

## 4. L'ENTRÉE MONUMENTALE



**Arbres**  
 Revégétalisation des  
 pieds de bâtiments.

**Parterres**  
 Requalification des  
 parterres et pelouses.

**Lisières**  
 Restitution des lisières  
 plantées près des  
 clôtures.

**Entrée**  
 Requalification de l'entrée  
 historique et réfection des  
 traitements de sols.

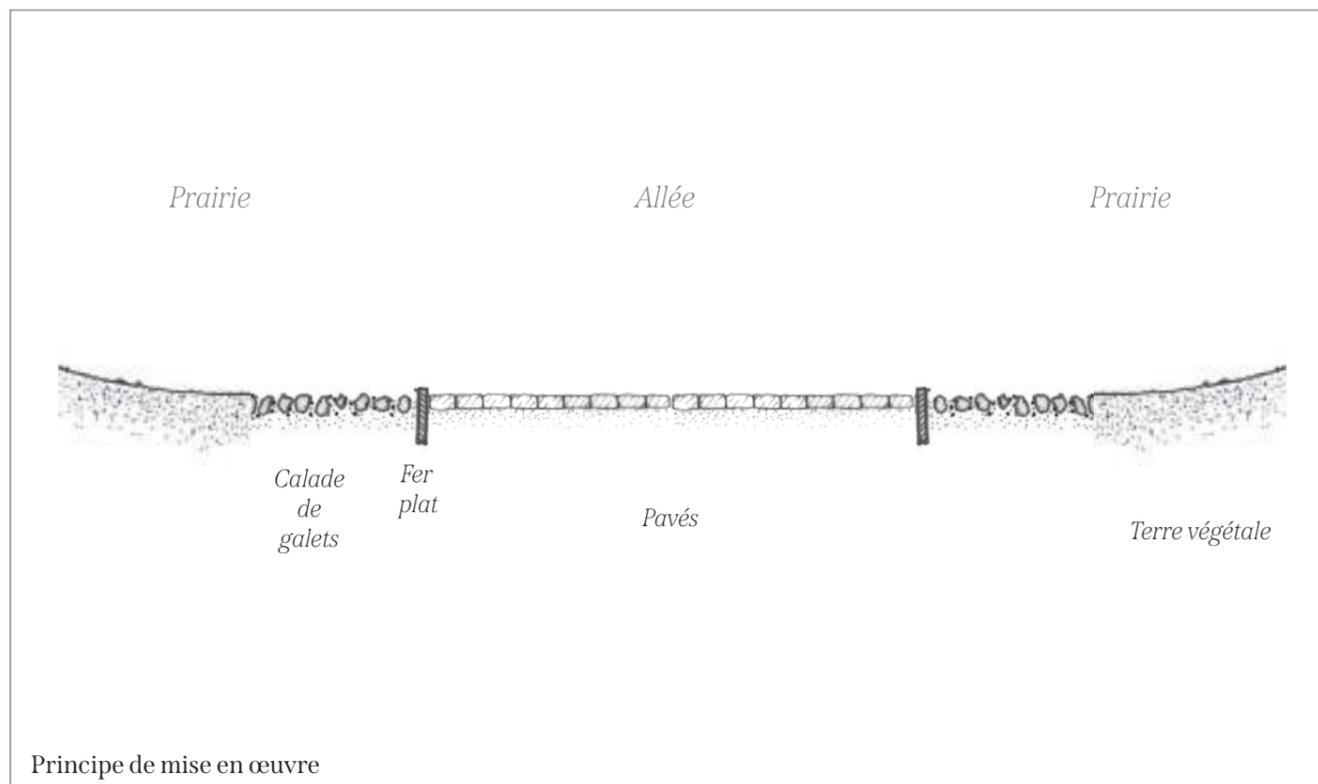
#### 4. L'ENTRÉE MONUMENTALE | LES REVÊTEMENTS DE SOLS

#### THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

- ÉTAT DES LIEUX :



- ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS :



Le sol actuel des allées du parterre plateau est banalisé et donne au parc un caractère routier incompatible avec le caractère patrimonial du lieu.

Afin de diminuer cette imperméabilisation des sols, le programme propose donc la réfection du revêtement de sol des allées suivant le schéma de principe ci-contre.

Les cheminements devront être traités en pavés et calade de galets (cf. schéma de principe ci-contre).

## 4. L'ENTRÉE MONUMENTALE | LE PARTERRE DU PALAIS LONGCHAMP

## THÉMATIQUES PROGRAMMATIQUES

### • RÉFÉRENCE



### • ÉTAT ACTUEL



### • ÉTAT PROJETÉ



### • ORIENTATIONS & PRÉCONISATIONS

L'entrée monumentale a perdu sa composition végétale et l'organisation des vues qui permettait de valoriser l'eau et la cascade. Le rapport à la rue s'en trouve modifié avec des vis-à-vis directs. Le manque d'arbres et les surfaces minérales, amplifié par la réverbération de la chaleur des bâtiments et de l'escalier monumental, fait de cet espace un îlot de chaleur important.

Le programme propose :

- De densifier les lisières par des plantations arbustives le long des grilles.
- De replanter des sujets arborés dans les parties latérales afin d'offrir des espaces ombragés
- D'accompagner la mise en scène de la cascade, en réduisant les espaces fleuris, gourmands en eau et nécessitant beaucoup d'entretien, pour les remplacer par des plantations arbustives ponctuelles.
- De densifier la végétation au pied des bâtiments, tout en conservant la problématique de l'accès incendie
- De remettre en valeur les balcons de part et d'autre de la cascade

### III. PERSPECTIVE GÉNÉRALE DU PARC LONGCHAMP



L'entrée monumentale

Le jardin du plateau

Le jardin zoologique Sud

Le jardin zoologique Nord

## IV. PHASAGE



Thématiques transversales à traiter avant 2026

